



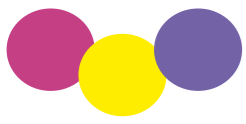
Bulletin municipal n° 9 - janvier 2024



La Forêt-sur-Sèvre
l'énergie commune



La Forêt, Montigny, La Ronde, Saint Marsault



Etat civil

Edito

Bienvenue à...

29 janvier	Albane GUILLOTEAU	LR
10 février	Mayron VOLFRIN	SM
3 mars	Hugo CHARLES	MY
10 mars	Marceau LEHÉE	MY
18 avril	Judith ABELARD	LR
4 mai	Emma BARRAT	LF
25 mai	Emy ARCHER	LF
21 juin	Pablo GONZALES CANTILLANA	MY
25 juin	Camille PASQUIER	MY
23 juillet	Nala VAURIGAUD	SM
20 août	Charlie MARSAULT	LF



7 octobre	Soan TEMPEREAU	LF
8 octobre	Salomé FORGEARD VIDECOQ	SM
15 octobre	Naël BAUDOUIN	LF
18 octobre	Liam BOULET	MY
24 octobre	Mana BONNIN	MY
27 octobre	Côme NOIRAUD	LF
31 octobre	Maël MERCERON	LR
8 novembre	Sohan DROUYNEAU LORIEAU	SM
11 novembre	Isaac GIRON	MY
17 novembre	Léo DESAIVRE	LR



Nos félicitations à...



27 mai	Pierre GEROMIN et Aurélie MICHEL	LF
8 juillet	Etienne VIOLLEAU et Fanny DAILLIERE	LF
5 août	Darouche ALI HILA et Marie-Caroline SADON	LF
24 août	Colomban JEVARDAT de FOMBELLE et Ombeline BELLIVIER de PRIN	LF
02 septembre	Hicham EL ABIDI et Soraya TALSSI	SM
9 septembre	Stéphane JUILLET et Sandra MEUNIER	LR
20 décembre	Olivier LAINÉ et Frédéric LEFEBVRE	LF

Ils nous ont quitté...

3 janvier	Jean-Michel FERRET	LR
10 janvier	Alain BENOIT	SM
3 février	René PIQUARD	MY
17 février	Marie-Josèphe ONILLON	LF
21 février	Marie BAUBRIEU	LR
23 février	Marthe POINT	SM
5 mars	Michel FUZEAU	SM
7 mars	Josiane BREMAUD	SM
9 mars	Marie Josèphe PEROCHON	LR
13 mars	Bernard BUORD	SM
16 mars	John RUSSEL	SM
1 ^{er} mai	Andrée GEAY	LR
1 ^{er} mai	Cédric FAUCON	MY
3 mai	Jacqueline LANDRIT	LR
5 mai	Maria PACHECO	LF
8 mai	Marie ROUSSELOT	LF
9 mai	Paul VAN GAMPELEARE	SM
19 mai	Marcelle BLEMON	LF
23 mai	Renée BOISSINOT	MY
28 mai	Claudine BRUNEAU	MY
8 juin	Yannick ROUSSELOT	MY
13 juin	Geneviève SALLIARD BOUTHET DU RIVAULT	SM
24 juin	Geneviève BOUILLAUD	SM
29 juin	Jean-Noël MARSAULT	LR
1 ^{er} juillet	Jean-Claude GEFFARD	LR
28 juillet	Renée DENIAU	SM



1 ^{er} août	Catherine VAN VEBER	LF
5 août	Jean BEAUJEAUD	LF
23 août	Jeanne BONNIN	SM
26 août	Raymonde PASQUIER	MY
9 septembre	Anne-Marie CLOCHARD	MY
26 septembre	Jimmy PRUD'HOMME	MY
10 novembre	Léonie JOLY	LR
16 novembre	Elise MORISSET	MY
18 novembre	Marie Joseph BOUTET	LF
1 ^{er} décembre	Gaston BERTEAU	LF
4 décembre	Mauricette RAGUENEAU	SM
9 décembre	Jean GUÉRET	MY
10 décembre	Rémy VRIGNEAU	LR
11 décembre	Anita BOUTET	LF
12 décembre	Sophie DROCHON	SM
28 décembre	Gustave BODIN	LF
29 décembre	Jean-Claude VRIGNAUD	LF

Cette année 2024 débute dans un contexte international incertain, notamment dû à des conflits aux portes de l'Europe et au Proche Orient, cela rejaillit, malgré la distance, sur notre vie de tous les jours. La situation économique globale peine à absorber les effets de ces crises et engendre un cycle inflationniste qui pèse sur les ménages, les entreprises, les agriculteurs et les collectivités. Le prix de l'énergie, notamment, nous impacte budgétairement. L'instabilité actuelle nous impose aussi de nous adapter et d'investir pour maîtriser au mieux nos charges de fonctionnement tout en apportant davantage de services.



Ainsi, en 2023, nous avons terminé l'extension et la réhabilitation de la salle des fêtes et mairie annexe de Saint-Marsault qui a ouvert ses portes au public depuis cet été, et qui sera inaugurée officiellement le 12 avril prochain. L'aménagement de la rue de l'église est aussi terminé, et les riverains ont pu déjà profiter des aménagements réalisés.

La construction de la nouvelle boulangerie avance à grands pas et nous espérons une ouverture pour Pâques, soit le 31 mars.

Pour 2024, plusieurs projets sont en préparation dont la construction d'un bâtiment à usage de restaurant associé à une boutique de produits locaux élaborés. Ô Fins Gourmets viendra s'y installer. Une épicerie autonome dite « API » va aussi ouvrir ses portes avant l'été.

La réhabilitation et l'extension du Bar multiservices le Bar'lk comprenant en outre la construction de 2 logements à l'étage adaptés pour l'accueil d'apprentis, stagiaires, jeunes travailleurs sur la commune est aussi à l'étude. Ce commerce est très dynamique et est un lieu incontournable de lien social pour les habitants.

L'annexe du cabinet de santé, détruite lors de l'incendie du 23 septembre 2022, va être reconstruite afin de refaire les deux bureaux détruits. Le cabinet de santé continue de se remplir : outre Emelyne BA-DEAUD, l'ostéopathe arrivée le 1^{er} juillet 2021, nous accueillons aussi depuis deux mois une naturopathe, madame Vinciane CHOIGNOT. Par ailleurs, l'équipe municipale s'affaire à organiser la venue de médecins généralistes, et potentiellement d'un kiné afin de compléter l'offre de soins déjà présente dans la commune.

La maison Ages et Vie devrait sortir de terre au cours du deuxième semestre 2024. Ce projet victime de l'inflation et des taux d'intérêt qui explosent a été décalé de quelques mois par le maître d'ouvrage.

Le réaménagement du secteur du Pont de Bois, entrepris en 2020, devrait se terminer cette année, après l'installation de notre bac à chaîne et la plantation de 6 000 arbres l'an passé, par l'aménagement d'un ponton et de jeux supplémentaires. Notre aire de camping-car est en plein essor et a accueilli 1400 campings cars en 2023.

A Saint-Marsault, l'aménagement de la seconde tranche du lotissement l'Aubépine qui comportera un terrain multisports, très attendu par l'école Mère Teresa notamment, devrait se concrétiser cette année. La création d'un parking aux abords du cimetière desservant, par la même occasion, la salle des fêtes, est aussi prévu.

A Montigny, les 4 logements construits par Deux Sèvres Habitat seront bientôt terminés, permettant ainsi l'arrivée de 4 jeunes familles, indispensable au développement de nos écoles.

A La Ronde, enfin, nous continuons les études pour le projet de restructuration de la rue du stade et de l'entrée du bourg.

Nous sommes donc sereins quant à l'avenir de notre commune où il fait bon vivre et fiers des projets que nous menons conjointement, élus et agents au service de nos administrés.

Je vous souhaite une très belle année 2024, pleine de joies et de découvertes !

Thierry Marolleau

Maire de La Forêt sur Sèvre

1^{er} Vice-Président du Conseil Départemental des Deux Sèvres

MAIRIE DE LA FORET SUR SEVRE

3 place Georges Clémenceau
79380 LA FORET SUR SEVRE
Tél : 05 49 80 86 42
Mail : mairie@laforet-sur-sevre.com

Lundi : 10h00 - 12h30 et 14h00 - 18h00
Mardi : 8h30 - 12h30
Mercredi : 8h30 - 12h30 et 14h00 - 18h00
Jeudi : 8h30 - 12h30 et 14h00 - 18h00
Vendredi : 8h30 - 12h30 et 14h00 - 17h00

Direction de la publication : Thierry MAROLLEAU

Coordination : Nathanaël de FOMBELLE, adjoint et les membres de la commission « communication »

Conception et réalisation : Nathalie JARRY

Crédits photographiques : Mairie de La Forêt sur Sèvre - Ecole Les 4 Saisons - Ecole Mère Teresa - M. Laurent GRELLIER - Mme Vinciane CHOIGNOT - Agglo2b - M. Eric LAMBERT - UDAF 79 - Association CLÉ - Forésiens du Jeudi Sport (FDJS) - M. Christian VAN DE WIELE - CSC du Cerizéen - Epicerie API - AFN Saint Marsault - Google Maps - Thibaut POCHON Architectes.

SOMMAIRE

Etat civil 2023	P. 2
Edito du Maire	P. 3
Equipe municipale	P. 4 à 5
Conseil Municipal des Enfants	P. 6 à 7
Services municipaux	P. 8
Infos pratiques	P. 9
Urbanisme, environnement	P. 10 à 11
Annuaire économique, médical et paramédical	P. 12 à 13
Budget 2023	P. 14
Annuaire petite enfance	P. 15
Affaires scolaires	P. 16 à 17
Annuaire des associations	P. 18 à 19
Vie locale, vie associative	P. 20 à 21
Communication, valorisation du patrimoine culturel	P. 22 à 23
Affaires sociales	P. 24 à 25
Cadre de vie - Environnement - Développement durable ...	P. 26 à 27
Entretien et rénovation du patrimoine communal	P. 28 à 29
L'année 2023 en images	P. 30 à 31
Le restaurant « Ô Fins Gourmets »	P. 32



La vie municipale

L'équipe municipale



Thierry MAROLLEAU
Maire
1^{er} Vice-président du Conseil départemental des Deux-Sèvres
Conseiller communautaire

Le bureau municipal



Nathanaël de FOMBELLE
1^{er} adjoint
Affaires scolaires
Communication, valorisation du patrimoine culturel



Maryse NOURISSON-ENOND
2^{ème} adjointe
Maire déléguée de Montigny
Conseillère communautaire
Vie associative, vie locale
Affaires scolaires



Guy BREMAUD
3^{ème} adjoint
Maire délégué de Saint Marsault
Entretien et rénovation du patrimoine communal
Services techniques



Eliane AUBINEAU
4^{ème} adjointe
Affaires sociales

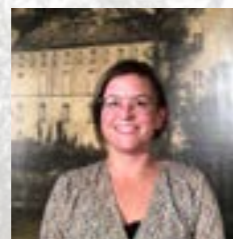


Yvon ABELARD
5^{ème} adjoint
Maire délégué de La Ronde
Cadre de vie, environnement, développement durable

Les conseillers municipaux



Maryvonne AYRAULT
Conseillère municipale



Coralie BELAUD
Conseillère municipale



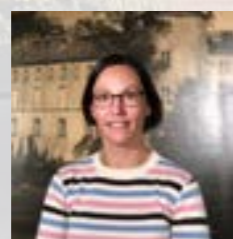
Jean-Noël BODIN
Conseiller municipal



Karine CHARRON
Conseillère municipale



Fabrice COURILLAUD
Conseiller municipal



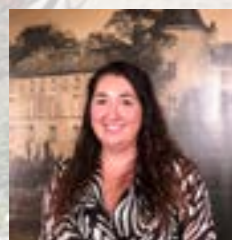
Laetitia DAUGE
Conseillère municipale



Jimmy DUFLOS
Conseiller municipal



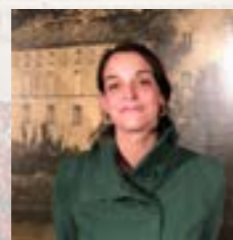
Jean-Jacques ENOND
Conseiller municipal



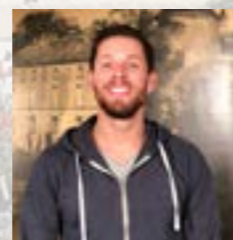
Manon FAVREAU
Conseillère municipale



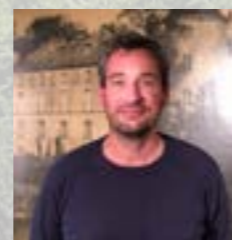
Céline FICHET
Conseillère municipale



Audrey GUYOMAR
Conseillère municipale



Clément PASQUIER
Conseiller municipal



Antoine-Henri VALLETTE
Conseiller municipal

Le conseil municipal

Le bureau municipal, composé du Maire et des Adjointes, se réunit chaque lundi afin de traiter des affaires courantes et d'éventuelles urgences. Il détermine également l'ordre du jour des conseils municipaux.

Le conseil municipal, composé de 19 élus, se réunit une fois par mois. Les séances sont publiques. Vous pouvez y assister en tant qu'habitant de la commune. Le compte-rendu des séances est affiché en mairie. Il récapitule les délibérations adoptées.

Permanences des élus

- **Thierry MAROLLEAU, Nathanaël de FOMBELLE** et **Eliane AUBINEAU** reçoivent sur rendez-vous à la mairie. Tél 05 49 80 86 42
- **Yvon ABELARD** est présent à la mairie annexe de La Ronde sur rendez-vous
- **Guy BREMAUD** est présent à la mairie annexe de Saint Marsault sur rendez-vous
- **Maryse NOURISSON-ENOND** est présente à la mairie annexe de Montigny sur rendez-vous.

Représentations l'Agglomération du Bocage Bressuirais (Agglo2B)

Thierry MAROLLEAU : Conseiller communautaire
Délégué à la performance de l'achat public
Membre de la commission « Développement économique de l'agriculture et du commerce »
Membre de la commission « Services techniques »
Membre de la commission « Transports - Mobilité - Ruralité »
Membre de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

Nathanaël de FOMBELLE : Membre de la commission « Enfance - Petite enfance »
Membre de la commission « Culture »
Délégué titulaire du GAL (Groupe d'Action Locale) Nord Deux-Sèvres
Suppléant de la CLECT

Maryse NOURISSON-ENOND : Conseillère communautaire
Membre de la commission « Sports et centres aquatiques »
Membre de la commission « Environnement et milieux aquatiques »

Guy BREMAUD : Membre de la commission « Aménagement et habitat »

Eliane AUBINEAU : Membre de la commission « Jeunesse - Santé - Politique de la ville »

Yvon ABELARD : Membre de la commission « Assainissement »
Membre de la commission « Prévention et valorisation des déchets »

Désignations

SIEDS : Titulaire : Yvon ABELARD
Suppléant : Guy BREMAUD
SVL : Titulaire : Maryse NOURISSON-ENOND
Suppléant : Thierry MAROLLEAU
CNAS : Eliane AUBINEAU

Vous êtes tous invités à...



Inauguration officielle

Salle des fêtes et de spectacles à Saint Marsault

Vendredi
12 avril 2024
à 18h



Le Conseil municipal

des enfants



Camille VINCENS

J'ai bientôt avoir 10 ans. Je fais partie du CME depuis le début de l'année. Je fais du piano et j'aime passer du temps à bricoler dehors.



Margaux FARGETTON GIRRE

Je suis en CM2 à l'école de Montigny. J'ai 10 ans 1/2. J'aime les chevaux et les chiens. Je fais de l'équitation, du foot et du violon.



Loan AUZUREAU

J'ai 10 ans. Je fais partie du conseil municipal des enfants depuis 1 an. J'aime le basket, la nature et jouer avec mes copains.



Joline GEFFARD

J'ai 10 ans et je suis en CM2 à l'école de Montigny. J'habite à la Savarière. Mes activités favorites : le handball et le scoutisme.



Léo MERCERON

J'ai 10 ans, je suis en CM1 à l'école Les 4 Saisons. Je suis élu au conseil municipal depuis novembre, mon projet serait de créer un city stade à La Forêt sur Sèvre, et mettre en place des hamburgers dans les cantines.



Maëlle BREC

J'ai 11 ans, je suis en CM2 à l'école Mère Teresa et je fais partie du CME depuis 2 ans. J'aime jouer aux jeux de société, faire du vélo et cuisiner. Ma passion est la danse que je pratique depuis l'âge de 6 ans.



Juliette LOIZEAU

J'ai 10 ans 1/2 et je suis en CM2 à l'école Mère Teresa. Ma passion : le hand et mon club à Moncoutant ! J'aime dessiner, danser, lire et créer des choses !



Léo GAUTIER

J'ai 9 ans. Je suis un garçon très dynamique et sportif, mon sport favori est le handball. J'aime aussi jouer en famille ou entre amis aux jeux de société. Je suis ravi de faire partie du CME.



Naomie BODIN

J'ai 9 ans et je suis en CM1. Je pratique la gym, j'aime beaucoup lire et je suis créative.



Lucien RACAUD

11 ans cette année. Ma passion : le football. J'adore jouer au foot car le jeu collectif est important. A plusieurs, on peut avancer et aller plus loin en s'entraînant les uns les autres. Le sport permet d'unir les gens, de prendre plaisir à jouer ou regarder et s'encourager.



Lohan BELAUD

J'ai 9 ans 1/2. J'aime bien le foot, le hand et les jeux vidéos. J'ai beaucoup de copains ! Je voulais être dans le CME car ma mère est dans le conseil (je rigole)... non, c'est parce que je veux aider ma commune.



Manon FORGEARD.

J'aime faire de la gymnastique, des attractions fortes, du vélo dans les chemins, du foot, aider à faire de la cuisine et lire.

Les services municipaux



Pierre de LA ROCHE SAINT ANDRÉ
Directeur Général des Services

Services administratifs



Nathalie JARRY
Accueil, élections, état civil, communication



Isabelle MOINET
Urbanisme, voirie, accueil



Christelle ROUSSEAU
Cantine, comptabilité, finances

Services techniques



Pascal APPARAILLY
Responsable voirie



Damien CHARTIER
Voirie



Flavien BLÉNEAU
Responsable bâtiments



Sterenn LE PAGE
Bâtiments



Cédric LOIZEAU
Responsable espaces verts



François BLAUD
Espaces verts



Maxime de MAGALHAES
Espaces verts

Sterenn LE PAGE a rejoint les services techniques le 1^{er} février 2024 suite au départ de Arkami SAINDOU. Elle exerce ses fonctions dans l'équipe bâtiments où elle fait équipe avec Flavien.

Gaëlle SAINT-PIERRE a rejoint la Cantine de Saint-Marsault suite à la demande de disponibilité d'Isabelle DUVIN.

Véronique FUZEAU et Catherine MOC-QUAIS-VERDON sont toujours en disponibilité.

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux agents, et remercions les agents partis pour le temps passé au service de la Commune.

Services scolaires, entretien des locaux



Agnès CHAUVIÈRE
Ecole publique maternelle, restauration scolaire, navette bus



Sabine DURET
Restauration scolaire, entretien des locaux



Christelle FALLOURD
Restauration scolaire, entretien des locaux



Donna FAULKNER
Restauration scolaire, entretien des locaux, navette bus



Barbara LECLERE
Ecole publique maternelle, restauration scolaire



Janine MICHOT
Restauration scolaire, entretien des locaux, navette de bus



Marie-Françoise MILCENT
Restauration scolaire, entretien des locaux



Véronique POINGT
Restauration scolaire



Gaëlle SAINT PIERRE
Restauration scolaire



Nelly VRIGNAULT
Restauration scolaire

Démarches administratives

**Vous êtes nouvel habitant sur la commune ?
Venez signaler votre arrivée en mairie !**



Espaces France Services

Vous n'avez pas internet ? Vous n'êtes pas à l'aise avec les outils numériques ? Afin de faciliter vos démarches administratives (CAF, impôts, sécurité sociale, retraite, etc...), vous pouvez vous adresser à un Espace France services ; des agents sont présents pour vous aider :

- Cerizay - place J. Monnet - 05 49 80 64 10
- à Moncoutant - 19 avenue du Maréchal Juin - 05 86 30 07 26
- à Bressuire - 19 rue du Général Leclerc - 05 49 80 49 49

Carte nationale d'identité, passeport

Pour établir ou renouveler votre carte d'identité ou votre passeport, vous devez prendre rendez-vous dans l'une des mairies équipées du dispositif :

- Cerizay : 05 49 80 57 11
- Moncoutant : 05 49 72 60 44
- Bressuire : 05 49 80 49 80
- Nueil les Aubiers : 05 49 80 65 65

Documents à fournir :

- Le récapitulatif de la pré-demande en ligne à effectuer sur le site de l'ANTS : <https://passeport.ants.gouv.fr>
- Une photo d'identité
- Un justificatif de domicile récent (facture d'eau, d'électricité, avis d'imposition...)
- Une copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois s'il s'agit d'une première



demande ou si l'ancien titre est périmé depuis plus de 5 ans.

Tarifs :

- Carte nationale d'identité : première demande et renouvellement gratuit; 25 € en cas de perte ou de vol
- Passeport : majeur 86 € ; 15 - 18 ans 42 € ; moins de 15 ans 17 €



Les délais d'obtention d'une carte d'identité sont très longs. Si votre carte d'identité arrive prochainement à échéance, commencez dès maintenant les démarches.

Journée défense et citoyenne

Tout jeune Français, dès 16 ans, doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenne (JDC). A l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant de s'inscrire aux examens et concours de l'Etat (permis de conduire, baccalauréat...)
Comment procéder ? Il suffit de se présenter à la mairie de son domicile muni de sa carte d'identité et du livret de famille. Une attestation de recensement, à conserver précieusement, sera délivrée.



Carte grise, permis de conduire

Pour obtenir une carte grise ou un permis de conduire, il faut se connecter sur : <http://ants.gouv.fr>



Liste électorale

Pour vous inscrire sur la liste électorale, vous pouvez :

- venir à la mairie avec les pièces exigées (pièce d'identité en cours de validité et justificatif de domicile récent)
- vous inscrire par internet : <https://www.service-public.fr/vosdroits/R16396>



Coordonnées et horaires d'ouverture des mairies

Mairie principale

• La Forêt sur Sèvre

3 place Georges Clémenceau
Tél : 05 49 80 86 42
mairie@laforetsursevre.com

lundi : 10h00-12h30 - 14h00-1800
mardi : 8h30-12h30
mercredi 8h30-12h30 - 14h00-18h00
jeudi 8h30-12h30 - 14h00-18h00
vendredi 8h30-12h30 - 14h00-17h00

Mairies annexes

• Montigny

4 rue des Lavandières
Tél : 05 49 80 52 56

• La Ronde

1 place de l'église
Tél : 05 49 72 76 46

• Saint Marsault

Tél : 05 49 80 87 51





Urbanisme

Ouverture
du nouveau lotissement
L'Aubépine II à Saint
Marsault courant 2024

Vous souhaitez faire construire une maison sur la commune ?

4 lotissements s'offrent à vous...
Renseignez-vous auprès de la mairie au 05 49 80 86 42

La Fleur du Levant (La Ronde)

5 parcelles de 578 m² à 777 m²
Prix de vente : 17,50 € le m²



Maréchal Ferrant II (Montigny)

4 parcelles de 593 m² à 948 m²
Prix de vente : 25,00 € le m²



Rue du Beau Soleil (Montigny)

1 parcelle de 933 m²
Prix de vente : 21,50 € le m²



L'Orée du Bois II (La Forêt)

19 parcelles de 330 m² à 913 m²
Prix : de 16 883 € à 32 624 €



Déclaration préalable

Type de travaux	Nombre d'exemplaires	Délai d'instruction
Murs - Clôtures - Plantation haie - Piscine - Travaux aspect extérieur	1	1 mois à partir de la date de dépôt de la demande (sauf si périmètre du monument historique : château de la Forêt sur Sèvre ou Manoir à La Jobtière à La Ronde).
Garage - Dépendance... dont la surface de plancher ou l'emprise au sol est comprise entre 5 m ² et 20 m ²	1	

Les murs en parpaings doivent être enduits sur les deux côtés. Avant toute construction d'un mur en limite de propriété, il est indispensable de s'assurer du respect d'une implantation conforme au bornage existant.

Permis de construire

Type de travaux	Nombre d'exemplaires	Délai d'instruction
Construction d'une maison - Garage - Dépendance... dont la surface de plancher ou l'emprise au sol est supérieure à 20 m ²	1	2 mois à partir de la date de dépôt de la demande (sauf si périmètre du monument historique : château de la Forêt sur Sèvre ou Manoir à La Jobtière à La Ronde).
Recours à un architecte si les travaux conduisent à franchir les 150 m ² de surface de plancher	1	

Attention, selon que vous habitez dans une zone agricole, urbanisée, naturelle..., les incidences ne sont pas les mêmes pour les travaux d'extension, de réhabilitation que vous envisageriez. Le règlement de plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est un document d'urbanisme à l'échelle de la commune. Il établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe des règles générales d'utilisation du sol. Avant toute construction, il est possible d'en faire la demande à la mairie.

Travaux entrepris sans demande d'autorisation d'urbanisme

La réalisation de travaux sans autorisation ou non conformes à l'autorisation obtenue constituent des infractions. Les infractions aux règles d'urbanisme sont des délits qui engagent votre responsabilité pénale. Ces délits pourront être suivis de poursuites judiciaires assorties de diverses sanctions, allant jusqu'à la démolition des constructions non autorisées.

RAPPEL : même les travaux non soumis à autorisation doivent respecter les règles du PLUi.

Effectuer vos demandes d'urbanisme en ligne

Depuis le 1^{er} janvier 2022, particuliers et professionnels peuvent déposer leurs demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, etc.).

Ce nouveau téléservice est disponible sur les sites internet de la commune et de l'Agglo2b. Ainsi, vous pouvez déposer une demande en ligne et suivre son évolution en temps réel, soit :

- en créant votre compte sur le guichet numérique,
- en vous connectant via Franceconnect (ex : numéro fiscal, numéro Amél ...)

Quels sont les avantages de la dématérialisation des demandes d'urbanisme ?

- un gain de temps avec la possibilité de déposer son dossier en ligne à tout moment,
- une assistance en ligne pour vous accompagner dans vos démarches, Il est toujours possible de déposer en mairie votre dossier au format papier. Cependant, toute demande électronique doit se faire exclusivement via le guichet numérique du SIGil'urba.



Environnement

Collecte des déchets : infos pratiques

Vous venez d'emménager à La Forêt sur Sèvre ?

La première démarche est de contacter les services de l'Agglo2b. Comme vous le faites déjà pour l'eau ou l'électricité, vous devez leur signaler votre emménagement ou déménagement afin de :

- ⇒ activer votre carte ou activer la collecte de vos bacs
- ⇒ mettre à jour votre dossier pour la facturation du service
- ⇒ vous donner les infos pratiques sur l'utilisation du service.

La collecte en apport collectif, comment ça marche ?

Accessibles 7j/7 - 24h/24

- Ordures ménagères – à déposer avec votre carte
- Emballages/papiers et verres en libre accès

Trouver le point de collecte le plus proche de chez vous : www.agglo2b.fr



Mode d'emploi

- La carte est affectée au logement : elle doit être rendue au propriétaire ou à l'agence immobilière lors de votre départ
- La carte donne accès à tous les conteneurs d'ordures ménagères du territoire de l'Agglo
- Je dépose uniquement des ordures ménagères en sacs fermés
- Je ne perce pas ma carte : elle ne serait plus utilisable !
- Je constate un débordement, un problème technique sur un conteneur ? Je le signale à l'Agglo sans attendre.
- J'ai perdu ma carte : je contacte l'Agglo !

Porte à porte dans le bourg, les jours de collecte

Ordures ménagères : le lundi en semaine paire
Déchets recyclables : le lundi en semaine impaire

L'édition 2024 des calendriers pour la collecte des déchets est disponible ! Vous pouvez vous procurer votre calendrier en version papier en mairie ou le télécharger sur le site : www.agglo2b.fr.

Un problème de collecte ? Besoin d'un composteur ? Une carte cassée ? Perdue ? Un déménagement ? Un dysfonctionnement sur un conteneur collectif à signaler ?
Rendez-vous sur le site : www.agglo2b.fr

Plus d'infos ? des questions ?
05 49 81 15 15

A vos marques, prêts, compostez !

L'Agglo met à disposition gratuitement un composteur par foyer. Inscrivez-vous à une réunion via le site www.agglo2b.fr, vous y apprendrez toutes les astuces et les techniques pratiques du compostage. Vous pouvez également en fabriquer un très facilement à partir de palettes de récupération par exemple. Pour plus d'infos sur le compostage, demandez à l'Agglo le « Petit guide pour un compostage réussi ! ».



Déchetterie

Préparer sa venue

- ⇒ Je trie mes déchets par matériau
- ⇒ Je plie mes cartons
- ⇒ J'apporte mes propres outils

Retrouvez la liste détaillée des déchets acceptés et refusés par déchetterie sur www.agglo2b.fr

Horaires

Déchetterie de Cerizay (ZA de Longchamps) : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Déchetterie de Moncutant (route de Largeasse) : lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Collecte des biodéchets

Depuis le 1^{er} janvier 2024, nous entendons parler de la généralisation du tri à la source des biodéchets : déchets alimentaires (épluchures, coquilles d'œufs, marc de café...) et végétaux. Les collectivités doivent en effet proposer une solution pour tous afin de développer le tri des biodéchets. Sur le territoire de l'Agglo, plus d'un foyer sur deux composte déjà, grâce aux campagnes de distribution gratuite de composteurs et aux sessions de formation au compostage.

Pour les habitants qui ne seraient pas encore équipés, l'Agglo2b poursuit sa distribution gratuite de composteur (1 par foyer), sous condition de participer à une réunion d'information.

Ces réunions sont organisées à la Direction Déchets de l'Agglo2b (25 rue Lavoisier à Bressuire – ZI de St Porchaire) :

- Jeudi 4 avril à 19h
- Jeudi 16 mai à 19h
- Jeudi 27 juin à 19h
- Jeudi 5 septembre à 19h
- Jeudi 24 octobre à 19h
- Jeudi 5 décembre à 19h

L'inscription est obligatoire via le site internet www.agglo2b.fr

Pour les habitants ne disposant pas d'extérieur pour installer un composteur, des points d'apports collectifs ou des composteurs partagés seront déployés progressivement dans les centres villes et centres bourgs du territoire. La Direction de la Prévention et de la Valorisation des déchets vous informera au fur et à mesure du déploiement.





Annuaire économique

BOULANGERIE – PATISSERIE

Caroline et Fabrice GABORIEAU

Route de Bressuire
Tél : 05 49 80 87 14
Mail : fagaborieau@orange.fr
Internet : www.boulangerie-gaborieau-79.fr
Facebook : Boulangerie Caroline et Fabrice Gaborieau

VENTE DE FRUITS

Les Fruits d'Annabelle – Annabelle LEBRUN

1 rue de La Fontaine (LR)
Tél : 07 83 79 39 12
Internet : www.lesfruitsdannabelle.fr
Facebook : LesFruitsdAnnabelle

MARAICHAGE

Eric LAMBERT

L'Auzière (SM)
07 70 03 06 45
Mail : lamberick@gmail.com
Facebook : ferme de l'oseraie

RESTAURANT – TRAITEUR

La Table Ronde – Jean-François BOBINEAU

Panièvre (LFS)
Tél : 05 49 65 48 18
Mail : bobineau.restaurant.traiteur@gmail.com
Internet : https://le-commerce.wixsite.com/bobineau-traiteur
Facebook : Restaurant - Traiteur Bobineau

Ô Fins Gourmets – Mélanie AYRAULT et Pierre BAYLET

5 rue Monseigneur Vion (LFS)
Tél : 05 49 80 96 47
Mail : reservation@ofinsgourmets.fr
Internet : www.ofinsgourmets.fr
Facebook : Ô Fins Gourmets

COIFFURE

Salon Crea'tif – Virginie POUZET

19 rue Mal de Lattre de Tassigny (LFS)
Tél : 05 49 80 88 20
Mail : creatifaforetsursevres@gmail.com
Internet : www.creatifaforetsursevres.com
Facebook : salon créa'tif

BAR – TABAC – PRESSE – AGENCE POSTALE

Le Bar'lk – Tony ETAVARD

54 rue Mal de Lattre de Tassigny (LFS)
Tél : 05 49 80 84 40
Mail : tonyetavard@gmail.com
Facebook : Le Bar'lk

ATELIERS CREATIFS

La parenthèse éco – Isabelle GOIZET

7 rue Beau Soleil (MY)
Tél : 06 06 44 39 46 ou 05 49 81 21 64
Mail : laparentheseeco@gmail.com
Internet : www.la-parenthese-eco.wixsite.com/ateliers
Facebook : laparentheseeco

ÉLECTRICITÉ – CHAUFFAGE

Frédéric LANDRIT

8 Le Buisson (LR)
Tél : 05 49 72 75 57
Internet : www.entreprise-landrit.com

Christian BOUSSARD

7 L'Ironnière (LR)
Tél : 05 49 74 15 67
Mail : boussard.christian@sfr.fr

ÉBÉNISTERIE

NOUVEAU !

L'ébéniste du moulin – Laurent GRELLIER

Moulin de l'Ironnière (LR)
Tél : 06 28 30 03 94
Mail : lebenistedumoulin@gmail.com
Facebook : Laurent Grellier

« J'ai fait une formation dans les métiers du bois au Lycée St Joseph de Bressuire, et plus spécialement dans l'ébénisterie. J'ai découvert l'artisanat dans plusieurs entreprises du Bocage, et puis, par le hasard de la vie, j'ai intégré la société Millet en y évoluant pendant une quinzaine d'années en tant que manager d'équipe. Mais l'idée de devenir autonome avec un projet autour de la création et du travail du bois me titillait. » Dans son atelier bien équipé, Laurent y crée tout ce qui touche à l'aménagement intérieur et extérieur. Il y fabrique des escaliers, du mobilier divers, des meubles télé, bibliothèque, table de salon ou à manger, des portes et portails sur mesure. Il répond ainsi aux demandes de particuliers. La restauration de mobilier ancien est aussi dans son champ de compétences. On peut trouver quelques-unes de ses créations en vente dans une boutique des créateurs à Cerizay. Convaincu de la valeur de la formation, il souhaiterait former un apprenti dans quelque temps. « Il est important et de plus en plus urgent de faire découvrir aux jeunes nos métiers de l'artisanat et ainsi davantage valoriser le travail manuel. »



GARAGES

Garage ALC – Arnaud et Laëticia CHARTIER

29 bis rue Mal de Lattre de Tassigny (LFS)
Tél : 05 49 80 83 02
Mail : garagealc79@gmail.com
Internet : www.garagealc.fr

Garage Belle Auto – Charly CORNUAU

28 rue Puy Cantin (SM)
Tél : 05 49 80 84 62
Mail : christelle@garagebelleauto.fr
Internet : www.eurorepar.fr/garage-belle-auto-saint-marsault

Carrosserie automobile – Dominique BONNIN

6 Le Vivier (MY)
Tél : 05 49 80 54 85
Mail : car.bonnin@wanadoo.fr
Internet : https://carrosseriebonnin.fr
Facebook : Carrosserie Bonnin



Annuaire économique

CONCESSION AGRICOLE

Etablissements AURIAU

16 Le Vivier (MY)
Tél : 05 49 80 10 31
Mail : montigny@auriausas.com
Internet : www.auriausas.com
Facebook : ETS AURIAU

ENVIRONNEMENT

L. Débouchage – Ludovic DESAIVRE

2 La Touche (LR)
Tél : 06 38 98 01 34
Mail : l.debouchage@gmail.com
Internet : www.l-debouchage.fr

SERRURERIE – MÉTALLERIE – FORGE TRADITIONNELLE

EIRL LAMIRÉ – Armand LAMIRÉ

ZA L'Ouchette (LFS)
Tél : 06 43 80 03 93
Mail : lamire.armand@gmail.com
Internet : www.metallerie-lamire.fr
Facebook : EIRL Lamiré

MARÉCHAL FERRAND – ÉQUITATION – CHEVAUX

La Terre du cheval – Jimmy GEFFARD

Le Bois Bachelier (SM)
Tél : 06 85 06 17 01
Mail : geffard.jimmy@gmail.com
Facebook : Ferme équestre La Terre du Cheval

Ecuries des Roseaux – Elodie MARTINEAU

4 La Papinière (MY)
Tél : 06 61 78 25 56
Mail : martineau.elodie2@yahoo.fr
Internet : www.ecuriesdesroseaux.fr

ÉLEVAGE – ÉDUCATEUR CANIN

Educ'4pattes – Vanessa FAUCON

2 La Papinière (MY)
Tél : 06 32 35 04 98
Mail : educ4pattes.contact@gmail.com
Internet : www.educ4pattes.fr
Facebook : Educ' 4 pattes

De l'Harmonie du bonheur – Mélodie AUDOUARD

Pellouaille (LFS)
Tél : 06 01 93 16 99
Internet : https://delharmoniedubonheur.chiens-de-france.com

COMMERCE AMBULANTS

Boucherie AIGUILLON le samedi matin à La Ronde, puis Saint Marsault et La Forêt sur Sèvre (place de la mairie)

Deux pizzaiolos : **Titi Pizza** le samedi soir et **Hubert Le MAGOARIEC** le dimanche soir (place de la mairie LF)

Gui's burger le mardi soir (place de la mairie LF)

Camion épicerie Proxi le vendredi matin à La Ronde, puis Saint Marsault et La Forêt sur Sèvre

Boîte à pizzas à l'entrée du bourg de La Forêt

MÉTALLERIE

GSCM

Parc économique de l'Ouchette (LFS)
Tél 05 49 65 54 05
Mail : gscm.jeromegilbert@gmail.com
Internet : www.gscm-acier-fabrication.fr
Facebook : GSCM

COMMERCE - TRANSPORT SPÉCIALISÉ

SARL Marolleau (volailles et lapins vivants)

5 La Gouinière (LR)
Tél : 05 49 72 82 43
Facebook : Groupe Marolleau

Transports Ayrault (animaux vivants)

10 Le Vivier (MY)
Tél : 05 49 80 05 91
Mail : compta@ayrault-freres.com
Internet : www.ayrault-freres-transports.com

HABILLEMENT

Bocage Avenir Couture

1 rue Chanoine Turpault (LFS)
Tél : 05 49 80 86 11
Mail : bocageavenircouture@orange.fr
Internet : www.bocageavenircouture.com

PRODUITS COMPOSITES

A4 Solutions

Parc économique de l'Ouchette (LFS)
Tél : 05 49 80 84 10
Mail : contact@a4solutions.fr
Internet : http://a4solutions.fr

PRODUCTION ENGRAIS

SAS Violleau

La Gouinière (LF)
Tél : 05 49 80 74 01
Mail : contact@violleau.fr
Internet : www.violleau.fr/fr





Budget 2023

Le budget se décompose en deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement

SECTION DE FONCTIONNEMENT

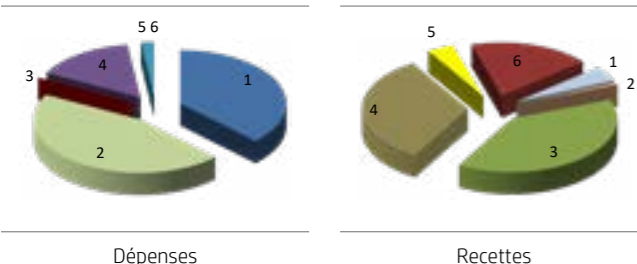
Cette partie du budget regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes de fonctionnement de la collectivité. On y trouve donc l'ensemble des dépenses liées à l'activité des services municipaux et aux missions (personnel, assurances, petit matériel, contrats de maintenance) ainsi que toutes les dépenses nécessaires à l'entretien des biens mobiliers et immobiliers de la commune.

Ce budget municipal a été voté sans augmentation des taux d'imposition soit :

- Taxe d'habitation : 13,63 %
- Taxe sur le foncier bâti : 36,47 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 58,04 %

Dépenses

1- Charges à caractère général (eau, électricité, combustible, alimentation, fournitures, contrats de prestations de services, entretien, transports...)	505 538 €
2- Charges de personnel	609 490 €
3- Reversement impôts (dégrèvement jeunes agriculteurs)	965 €
4- Autres charges de gestion (subventions allouées aux associations, écoles, Aquadel, CCAS, indemnités des élus...)	206 587 €
5- Charges financières	26 589 €
6- Charges exceptionnelles (subvention aux budgets annexes des lotissements)	- €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 349 169 €
Dotations aux amortissements	14 930 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	14 930 €
TOTAL	1 364 099 €



Recettes

1- Produits des services (cantine, locations, redevance d'occupation du domaine public...)	123 455 €
2- Remboursement sur rémunération du personnel	15 081 €
3- Impôts et taxes	1 026 976 €
4- Dotations et participations	867 515 €
5- Autres produits de gestion	107 233 €
6- Produits exceptionnels (remboursement des sinistres)	486 668 €
Total des recettes réelles de fonctionnement	2 626 927 €
Opérations d'ordre	11 879 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	11 879 €
TOTAL	2 638 806 €
Excédent de fonctionnement 2023	1 274 707 €*

* Dont 480 693 € d'indemnisation assurance

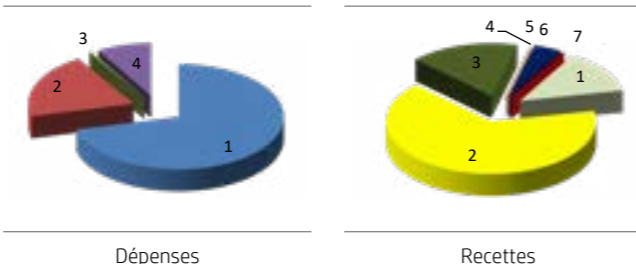
Les dépenses réelles sont distinguées des dépenses d'ordre. Les dépenses d'ordre sont des jeux d'écriture qui ne donnent lieu ni à encaissement, ni à décaissement. Elles sont tracées en dépenses et en recettes et sont équilibrées.

SECTION D'INVESTISSEMENT

La gestion de la commune permet de dégager un excédent de fonctionnement. Avec les subventions obtenues sur les différents programmes d'investissement, et après avoir procédé au remboursement du capital emprunté, la commune peut investir dans du matériel et des biens d'équipements (lotissements, bâtiments, voirie...).

Dépenses

1- Travaux relatifs aux bâtiments Boulangerie	1 869 425 €
Cabinet de santé	699 258 €
Salle des fêtes Maxime Tricoire	10 305 €
Batiments Autres	1 113 155 €
46 706 €	
2- Travaux relatifs à la voirie Voirie et aménagement sécurité	531 670 €
492 119 €	
Aménagement terrain Pont de Bois et aire	29 860 €
Autre	9 691 €
3- Matériel, mobilier, communication	10 148 €
4- Remboursement d'emprunts	220 074 €
Total des dépenses réelles d'investissement	2 631 316 €
Opérations patrimoniales	150 €
Divers	11 879 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement	12 029 €
TOTAL	2 643 345 €



Recettes

1- Récupération TVA	173 691 €
2- Excédent de fonctionnement 2022	841 706 €
3- Subventions	216 677 €
4- Emprunts	- €
5- Récupération avances aux lotissements	- €
6- Immobilisations en cours	55 290 €
7- Autres	709 €
Total des recettes réelles d'investissement	1 288 073 €
Opérations d'ordre	15 080 €
Total des recettes d'ordre d'investissement	15 080 €
TOTAL	1 303 152 €
Solde d'investissement 2023	1 340 193 €
Solde d'exécution reporté de 2022	1 782 362 €



Enfance, Jeunesse

Le Relais Petite Enfance

Un lieu « ressources »

Géré par l'Agglomération du Bocage Bressuirais, Le Relais Petite Enfance du Cérizéen « L'île aux bambins » s'adresse aux assistantes maternelles, parents et enfants.

Le Relais est un lieu :

• de renseignements :

- sur les différents modes d'accueil : accueil collectif (multi-accueil), accueil individuel (assistantes maternelles agréées, garde à domicile...)
- sur la réglementation (droits et obligations de l'employeur ou du salarié)

• de soutien à l'exercice professionnel des assistantes maternelles ou des candidats à l'agrément,

• de rencontres et d'échanges

des matinées collectives, en accès libre et gratuit, sont proposées aux assistantes maternelles et enfants, le vendredi de 9h30 à 11h30 à la salle La Bobine (LF). Au programme : bricolage, manipulation, éveil musical et sensoriel, danses, motricité, chansons, comptines, temps livres, jeux libres...

Pour consulter le planning des matinées du Relais ainsi que toute l'actualité du service petite enfance : www.agglo2b.fr

Info : Valérie GELIN et Stéphanie COGNY / Tél. : 05 49 80 15 61 du lundi au vendredi de 14h à 17h. Mail : rpe.cerizay@agglo2b.fr



Les assistantes maternelles agréées sur la commune

BERJONNEAU	Isabelle	6, rue des Ecoliers	La Ronde	06 86 67 07 76
BONNIN	Patricia	2, L'Encrevier	La Ronde	06 80 26 32 49
BOUTIN	Sophie	13, rue du Plessis Mornay	La Forêt sur Sèvre	06 34 98 35 87
BRIDONNEAU	Maryline	3, rue du Gal de Gaulle	La Forêt sur Sèvre	06 08 99 14 85
MARSAULT	Anne	1, rue de l'Orée du bois	La Forêt sur Sèvre	06 31 55 79 55
PLAUD	Nathalie	2, Le Grignon	La Ronde	06 49 73 20 17
ROUGER	Céline	2, La Bazinière	Montigny	06 01 76 97 50

Plus d'informations auprès du Relais Petite Enfance au 05 49 80 15 61.

Le Trait d'Union

Le conseil d'administration de l'association Atout'Age est composé de sept membres : Mariam MARCHAND, présidente ; Julie BUROT, trésorière ; Cécile BLÉNEAU, secrétaire ; Guillaume DAGUISÉ ; Laurent VERDON, Julien GUERET et Clémence MICHE DE MALLERAY, membres du CA. En tant que parents membres adhérents, n'hésitez pas à vous joindre à nous pour apporter votre contribution à l'association, vos idées...

L'association Atout'Age propose deux services : le Service Petite Enfance géré par Cathy JADEAU et le Service Enfance géré par Audrey GUÉDON.

• **Service Petite Enfance** : Multi-Accueil. Il accueille les enfants âgés de 10 semaines jusqu'à leur scolarisation, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Trois modes de garde possibles : régulier, occasionnel et d'urgence.

Tél : 05 49 72 81 60. Mail : petite.enfance.atoutage@gmail.com

• **Service Enfance** : Accueil périscolaire et de loisirs. Il accueille les enfants âgés de leur scolarisation à 12 ans.

Tél : 05 49 65 14 60. Mail : enfance.atoutage@gmail.com

Accueil Périscolaire : il est proposé en multisites sur les communes de la Forêt sur Sèvre et de Saint Marsault.

- Site de La Forêt Sur Sèvre : du lundi au vendredi de 7h00 à 8h45 et de 16h30 à 18h45

- Site de Saint marsault (le théâtre) : du mardi au vendredi de 7h15 à 8h45 et de 16h45 à 18h

Accueil du mercredi et des vacances : il est proposé uniquement sur le site de la Forêt sur Sèvre de 7h00 à 18h45

2023 aura été une année forte

pour le **multi accueil**, tant sur la fréquentation que sur les projets : ferme pédagogique, yoga, cirque... 2024 va prendre le relais sur la même lancée. La fréquentation est au rendez vous ainsi que les projets : le spectacle en janvier pour les enfants et leurs familles, Félicie Le Bihan qui nous apporte sa ferme à la crèche tous les mois, ainsi que Elodie Bertaud pour les séances de yoga. Le cirque est également reprogrammé en juillet... et d'autres projets viendront compléter cette programmation.



En ce qui concerne le **périscolaire et l'accueil de loisirs** : l'Espace enfance a revêtu ses habits de lumières pour cette fin d'année 2023. En effet, les enfants ont eu l'occasion de décorer le centre de loisirs aux couleurs de Noël. Les projets de l'année 2023 ont été divers et variés : thème des émotions, découverte des métiers, détective party, séjours, sortie au parc de la vallée, sortie à Yaya Cool...

Le projet de l'année 2024 est sur le thème de l'Art.



Affaires scolaires

Les enfants d'abord !

L'accompagnement de la scolarité des enfants de la maternelle jusqu'à leur entrée au collège est une priorité de la municipalité. Hormis les salaires des institutrices, la commune couvre tous les frais de fonctionnement (fournitures, matériel pédagogique, mobilier, personnel d'accompagnement, chauffage...) de l'école publique des 4 saisons. Elle subventionne - sur la base du budget de fonctionnement de l'école publique - l'école privée Mère Teresa au prorata du nombre d'élèves inscrits le jour de la rentrée scolaire.

La commune participe également, pour les deux écoles, au financement des voyages scolaires, aux coûts d'entrée des scolaires à la piscine, à l'éducation musicale (18h d'intervention dans chacune des écoles) et à d'autres événements ponctuels (cinéma, expositions...). Enfin, la municipalité finance dans leur intégralité les navettes entre les différents sites des écoles pour les enfants de la commune.

Nous avons la grande chance d'avoir des équipes enseignantes impliquées et des équipements « au top », mais la situation de nos écoles de campagne est fragilisée car les effectifs sont en baisse constante. La cause est sans doute une baisse sensible de la natalité mais aussi le manque de responsabilité de certains qui ne « jouent pas le jeu » en inscrivant leurs enfants dans des écoles hors de la commune.

.....

Commission animée par Nathanaël de FOMBELLE et Maryse NOURISSON-ENOND

Et les membres :

- Eliane AUBINEAU
- Coralie BELAUD
- Guy BREMAUD
- Jimmy DUFLOS



L'école publique des 4 Saisons : une école répartie sur deux sites (RPI), 5 classes.



L'école privée Mère Teresa, 4 classes

Les petites, moyennes, grandes sections et CP sur le site de La Forêt.
Nathalie Audouin, directrice, enseignante PS-MS
Nathalie Bastien, enseignante GS-CP
64, rue Maréchal de Lattre de Tassigny (LF)
Tél. 05 49 80 83 78

Les CP/CE/CM sur le site de Montigny.
Sylvia Bertaud, directrice, enseignante CM
Caroline Clémenceau, enseignante CE1
Fanny Viault, enseignante CE 2
Mme Gaillard (renfort)
206, rue Ernest Pérochon (MY)
Tél. 05 49 80 57 15

Anne-Astrid Charbonneau, directrice, enseignante GS - CP
Aurélie David, enseignante PS - MS
Véronique Ayguillon, enseignante - CE
Aurélie et Marine, enseignante - CM
404, rue Salliard du Rivault (SM)
Tél. 05 49 80 81 09

La cantine

Les familles doivent réserver les repas de leurs enfants et procéder au paiement en ligne via le site internet de la commune. Les familles n'ayant pas d'accès à internet peuvent le faire à la mairie (règlement par chèque ou espèces). Un repas réservé devra être payé au préalable : vous ne pourrez pas mettre votre enfant à la cantine sans avoir procédé au paiement. **Nous vous demandons d'être très vigilants pour réinscrire dans les temps votre enfant.** Attention notamment aux changements de mois et rentrées de vacances scolaires.

Chaque jour, environ 170 enfants profitent de ce service. Nous poursuivons notre partenariat avec la société JM Restauration (Cerizay).

Tarifs repas année 2023-2024 : 3,67 € pour un enfant (7,20 € le repas non réservé) / 7 € pour un adulte (uniquement sur le site de l'Ouvroir) les prix sont TTC.

Pour toute question : Tél. 05 49 80 86 42 ou mail : cantine@lafortetsursevre.com

Evolution des effectifs des écoles

Nombre d'élèves	01/09/2021	01/09/2022	01/09/2023
Ecole publique Les 4 Saisons	102	104	94
Site de La Forêt	42	46	41
Site de Montigny	60	58	53
Ecole privée Mère Teresa	101	96	85
TOTAL	203	200	179

Sur proposition du CME, nous avons décidé depuis quelques années de mettre en place un système de permis à points pour la cantine. Il fonctionne comme le permis des automobilistes : 12 points au départ à conserver le plus longtemps possible. À chaque manquement au règlement c'est de 1 à 3 points qui peuvent être retirés. S'il n'y a plus de point, nous prenons rendez-vous avec l'enfant et sa famille pour une mise au point et la définition d'une sanction (mesures à prendre, renvoi temporaire ou définitif, etc.).

Les navettes

Un service de navettes permettant aux scolaires de relier les différents bourgs et les différentes écoles de nos territoires. Le coût de ces navettes (30€) est supporté par la municipalité pour les enfants de la commune. Une participation financière pourra être exigée si les familles qui ont pris des cartes pour la navette ne les utilisent pas. Le coût du ramassage scolaire dans les écarts est à la charge des familles.



Affaires scolaires

Parole à.... l'école publique Les 4 Saisons

Semaine du goût : cette année, les élèves travaillent sur l'alimentation, le goût, l'origine des aliments, l'équilibre alimentaire. Ils ont ainsi participé à la semaine du goût grâce à différents ateliers : reconnaître les différents saveurs (sucré, salé, amer, acide), découvrir les différentes catégories de fruits, préparer et déguster une salade de fruits. Les élèves de GG/CP et CE1/CE2 ont pu participer à un atelier de confection de sablés au restaurant Ô Fins Gourmets. Ils ont pu déguster de très bons sablés qu'ils avaient eux-mêmes préparés sur place.

Dans le cadre du **Téléthon**, les élèves ont participé à la course du muscle. Ceux de PS au CP ont couru dans la salle des fêtes de La Forêt et les CE/CM ont couru entre 20 et 30 minutes autour de la salle des fêtes de Montigny sous les encouragements des parents et élus. Un travail en amont autour de cette manifestation a été effectué en classe pour que les élèves prennent conscience des enjeux de cette course.

Les maternelles/CP ont décoré les classes et les sapins de **Noël** de l'école maternelle et préparé de petites surprises à mettre sous leur sapin. Le dimanche 17 décembre, les élèves de la TPS au CM2 se sont réunis à la salle des fêtes de Saint Marsault pour présenter différents chants autour de Noël. Le Père Noël a fait son apparition pour apporter jouets et friandises aux enfants.

Contact : site Montigny : 05 49 80 57 15
site La Forêt sur Sèvre : 05 49 80 83 78

Portes ouvertes
des deux sites samedi 16
mars de 9h30 à 12h30



Parole à.... l'école privée Mère Teresa



Stage de réussite CM : Depuis plusieurs années, l'école propose des stages de réussite, sur une semaine, aux enfants de CM. Ces stages ont lieu pendant les vacances scolaires, en petits groupes, et permettent à certains enfants de consolider des notions moins bien comprises en classe.

Balade photo et rencontre UGSEL : Les CP/CE et CM sont allés à une rencontre sportive en athlétisme à Moncutant fin septembre. Toutes les écoles du réseau y participaient. Ils ont profité de cette journée pour faire la balade photographique et découvrir de magnifiques prises de vue.

Classe dehors : Cette année, toutes les classes font « école dehors » une demi-journée par semaine. L'apprentissage est différent et très concret. Découvertes de nouvelles choses, de nouvelles sensations ; calcul, lecture dans un autre environnement ; solidarité entre enfants. L'acquisition des connaissances se fait plus facilement pour certains enfants. Merci à la « ferme du cheval » de nous accueillir sur ce lieu vaste et très enrichissant. Toutes les notions du programme peuvent être étudiées de manière ludique.



Piscine : En début d'année, les enfants de CM sont allés à la piscine de Cerizay. 10 séances qui permettent aux enfants d'appréhender l'eau et d'obtenir en fin de CM2 leur diplôme d'ASNS (attestation du savoir nager en sécurité). En décembre, ce sont le GS/CP qui participent aux deux semaines bleues. Ils réaliseront en fin de cycle des tests d'aisance aquatique.

Fête de Noël/Avent : Tous les vendredis de décembre, les enfants se sont retrouvés pour préparer l'Avent. Nous sommes allés déposer à l'église le vendredi 22 décembre, une composition de 4 bougies représentant : la Paix, la Foi, l'Amour et l'Espérance. La fête de Noël s'est déroulée le vendredi 15 décembre à la salle des fêtes de St Marsault à 18h30. Merci au Père Noël d'avoir fait un si long voyage pour venir offrir un petit cadeau aux enfants.

Opération « l'encroyable collecte » : En lien avec les ateliers du Bocage, l'école s'engage sur toute l'année dans la collecte de cartouches à jets d'encre. Ces cartouches seront ensuite recyclées. Ce programme a 3 avantages : une action environnementale ; une action citoyenne ; une action sociale et solidaire. N'hésitez pas à venir déposer vos cartouches à jet d'encre uniquement dans notre boîte prévue à cet effet !

CONTACT : Ecole Mère Teresa / direction@ecole-mereteresa.fr / 05 49 80 83 01
Facebook : Mère Teresa Saint Marsault

Portes ouvertes
samedi 16 mars
de 9h30 à 12h30

SPORT – LOISIRS

ENTENTE FORESIENNE DE BASKET BALL (EFBB)

Contact : Cécile BREMAUD (présidente)
06 17 91 35 74
entente.foresienne@gmail.com
Site internet : <http://club.quomodo.com/efbb>
Facebook : Entente Foresienne Basket-Ball

SA MONCOUTANT – LA FORET SUR SEVRE TENNIS

Contact : Olivier RAFFIN (président)
06 61 94 70 39 – raffin.olivier@wanadoo.fr
Site internet : <https://tennismoncoutant.clubeo.com>
Facebook : SA Moncoutant – La Forêt sur Sèvre Tennis

FOOTBALL CLUB CLAZAY BOCAGE

Contact : Kévin BELAUD (président) – 06 08 57 66 55 – titanschweins@gmail.com
Vivien CHAUVIGNÉ – 06 06 40 75 06 – vcchauvig@gmail.com
Facebook : <https://www.facebook.com/fccb2020/>

FORESIENS DU JEUDI SPORT (FDJS)

Contact : Julien VIOLLEAU (président)
fdjs@gmail.com – 06 32 38 66 17 ou 06 06 75 99 05

En 2023, l'association FDJS (Forésien du Jeudi Sport) a vu le jour, animée par la volonté de créer des moments sportifs et conviviaux entre adultes. Le choix du futsal s'est naturellement imposé, la commune bénéficiant déjà d'installation dédiée à la salle de la Futaie. Actuellement, notre groupe compte une vingtaine de membres qui se rassemblent chaque jeudi pour partager un moment à la fois sportif et amical. Cette initiative est née de la conviction que le sport peut être un excellent moyen de renforcer les liens sociaux et d'améliorer la santé physique. Nous sommes fiers de pouvoir offrir à nos membres un rendez-vous hebdomadaire où le plaisir du jeu s'accompagne de la camaraderie. Pour toute personne intéressée par notre association ou souhaitant obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail ou par téléphone. Nous serions ravis de vous accueillir parmi nous et de partager ensemble ces moments privilégiés.



NOUVEAU !

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Contact : Nicole DESOBEAUX (présidente)
05 49 80 84 35 – michel.desobeaux@orange.fr

TENNIS DE TABLE RONDELAIS

Contact : Julien MEULIN (président)
06 68 33 05 05 – jumelin@wanadoo.fr

CLUB BOULES EN BOIS « LES ECHOS »

Contact : Jean-Claude BARRET (président)
05 49 80 54 36 ou 06 42 72 17 03

CLUB PETANQUE LOISIRS « LES ECUREUILS »

Contact : Dominique POUZET (co-président)
05 49 80 83 55 – kikine1@live.fr

CLUB DE TAROT « LE FORESIEN »

Contact : Yvon ROUSSELOT (vice-président) – 06 95 85 91 42

CLUB MOTO « LOUPS KIDS »

Contact : Sébastien CORNUAULT (président)
06 88 89 82 85 ou 05 49 65 54 78

CREATION ARTISTIQUE « LA RONDE DES CAMELIAS »

Contact : Gérard GLOAGUEN (président) – 05 49 80 81 47



DANSE COUNTRY / DANSE EN LIGNE « L'HIRONDELLE »

Contact : Elodie MAROLLAUD (présidente)
06 42 10 09 65 – marollaud.sylvain@orange.fr

VMB79 VEHICULES MILITARIA DU BOCAGE

Contact : Philippe DEZAUTEZ (président)
05 49 81 24 40 – association.vmb79@gmail.com

HATHA YOGA

Contact : Marie-Françoise GEFFARD
06 48 18 20 69 – cerizayhathayoga2018@gmail.com

RANDONNEURS PEDESTRES DU CANTON

Contact : Jacques VINCONNEAU (président)
05 49 80 00 06 – jac.vinconneau@orange.fr
Site internet : <http://cerizette.79140.free.fr/Rand-P-Cerizay>

SOCIAL HUMANITAIRE

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

La Forêt sur Sèvre – Saint Marsault – Saint André sur Sèvre – La Ronde – Montigny
Contact : Rémy GEFFARD (président)
06 79 32 35 00



LA POULES AUX ENFANTS

Contact : Patrick BOURGUIGNON
06 80 98 22 29 – lapouleauxenfants@gmail.com
Site internet : <https://lapouleauxenfants.jimdo.com>

ADMR La Forêt sur Sèvre – Montigny – La Ronde – Saint Marsault – Saint André sur Sèvre

Présidente : Marie-Thérèse MESNARD
05 49 72 25 78 – admr.laforet@fede79.admr.org
Permanences : lundi de 13h30 à 17h ; vendredi de 8h30 à 12h
Site internet : www.fede79.admr.org

AMICALE CULTURELLE

CLUB DE LA BONNE ENTENTE MONTIGNY

Contact : Roger BROSSARD (président)
06 33 41 83 61
brossardr61@gmail.com



CLUB DE L'AMITIE LA RONDE

Contact : Jeanne DELAHAYE (présidente)
2 vices-présidentes : Lydia GOURMAUD et Line BAUDOUIN
05 49 72 71 14

CLUB DE L'AMITIE SAINT-MARSAULT

Contact : Joëlle PICARD (présidente) – 06 84 12 95 97
Claude DENIS 06 83 58 59 21
clubamitiesmartalais@gmail.com

COMITE DES JEUNES SAINT MARSAULT

Contact : Kévin MIGNET (président) – 06 38 69 94 72
kevinmignet@orange.fr
Facebook : comité des jeunes saint marsault

COMITE DES FETES MONTIGNY

Contact : Hervé MICHOT (président)
05 49 80 50 54 ou 06 83 49 05 49
herve.michot@orange.fr
Facebook : comité des fêtes Montigny

COMITE DES FETES LA RONDE

Contact : Jean-François RANGÉARD (président) – 06 11 55 17 29
Facebook : comité des fêtes la Ronde

COMITE DES FETES DE SAINT MARSAULT

Contact : Christophe GELINEAU (président) –
06 11 48 03 80 – christophe.gelineau@gmail.com

PETIT PATRIMOINE LA FORET

Contact : Jean-Noël BODIN (président) – 06 62 73 29 69
Facebook : Petit Patrimoine de la Forêt

A NOUS 4

Contact : Christophe GELINEAU (président)
06 11 48 03 80 – christophe.gelineau@gmail.com

ECOLE

APE 4 SAISONS

Contact : Paule VIOLLEAU (co-présidente) – 07 68 66 63 83
ou Elise GRELLIER (co-présidente)
06 27 15 74 63
ape.montignylaforet@laposte.net



UGSEL

Présidente : Patricia LE ROCH
Contact : Anne-Astrid CHARBONNEAU (directrice école Mère Teresa)
05 49 80 83 01 – direction@ecole-mereteresa.fr

APEL école Mère Teresa

Contact : Nicolas BERTRAND (président)
06 19 88 02 83 – nicolas.bertrand79@orange.fr
Facebook : APEL Ecole privée Mère Teresa

OGEC école Mère Teresa

Contact : Patricia LE ROCH (présidente)
06 25 73 40 57
mickael.le-roch@orange.fr

PATRIOTISME

UNC AFN ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS DE FRANCE LA RONDE

Contact : Francis MORIN (président)
05 49 72 74 61

UNC AFN ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS DE FRANCE SAINT MARSAULT

Contact : Claude DENIS (président)
05 49 80 87 52

UNC AFN ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS DE FRANCE LA FORET SUR SEVRE - MONTIGNY

Contact : Marcel LOISEAU (président)
05 49 80 87 83

LE SOUVENIR FRANÇAIS

Contact : Jean-Claude BARRET (délégué)
05 49 80 54 36 ou 06 42 72 17 03



NATURE

ACCA SAINT HUBERT LA FORET SUR SEVRE

Contact : Joseph COGNY (président)
05 49 80 82 12 ou 06 43 32 66 58
therese.cogny@wanadoo.fr

ACCA LA RONDE

Contact : Alain BILLEAUD (président)
05 49 72 77 33
alainbilleaud@yahoo.fr



ACCA SAINT MARSAULT

Contact : Claude JOSELON (président)
06 07 28 20 26
josette.joselon@sfr.fr

ACCA MONTIGNY

Contact : Rodolphe NAULEAU (président)
07 71 03 13 79
earl-la-grande-marvalliere@orange.fr

CULTE

Communauté locale de La Forêt sur Sèvre

Contact : Patrick VALLETTE (délégué local)
05 49 80 88 25

Communauté locale de Montigny

Contact : Geneviève OLIVIER (déléguée locale)
05 49 80 58 27

Communauté locale de La Ronde

Contact : Marie-Line MORIN (déléguée locale)
05 49 72 76 59

Communauté locale de Saint Marsault

Contact : Françoise LAINE (déléguée locale)
05 49 65 39 42



L'assemblée générale d'une association

L'assemblée générale (AG) est l'occasion pour une association de faire le point sur son activité, de tirer un bilan de l'année écoulée, de prévoir l'avenir et de procéder à l'approbation des comptes. La loi 1901 ne mentionne aucune obligation pour une association de se réunir lors d'une assemblée générale. En règle générale, les statuts mentionnent que « les comptes sont approuvés annuellement » ce qui impose la convocation d'une assemblée générale annuelle.

L'assemblée générale permet de :

- Valider les comptes, donner quitus aux dirigeants de leur gestion ;
- Voter le renouvellement éventuel des instances dirigeantes ;
- Fixer les cotisations en fonction d'un budget prévisionnel ;
- Faire évoluer l'association dans ses grandes orientations.

Lors de l'assemblée générale, il est d'usage de présenter un « rapport dit moral » sur l'activité de l'association ainsi qu'un « rapport financier » sur les comptes de l'exercice clos et le projet de budget du prochain exercice.





Commission animée par Maryse NOURISSON-ENOND

Et les membres :

- Yvon ABELARD
- Jean-Noël BODIN
- Karine CHARRON
- Laetitia DAUGE
- Manon FAVREAU
- Céline FICHET
- Clément PASQUIER

« Raconte-moi ton arbre »

La commune a participé au concours photo « raconte-moi ton arbre » organisé par les CAUE (Conseil d'Architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de Nouvelle-Aquitaine du 24 avril au 30 novembre 2023. La commune a remporté, en décembre dernier, le 3^{ème} prix du concours avec la photo du « chêne liège du facteur ».

« Planté par l'ancien facteur Jojo Marsault, ce chêne liège pousse en ce lieu depuis plus de 80 ans. La commune a acheté la parcelle où il poussait et depuis le préserve et l'entretient au mieux. La fierté des habitants de la Forêt pour cet arbre majestueux en cœur de bourg est certaine. Ses feuilles persistantes, son écorce crevassée qui le caractérise bien, font de lui l'arbre remarquable de « La Forêt ». Au quotidien, il assure le bien-être de tous. Bonheur des yeux pour les habitants, refuge des insectes, des champignons, c'est le compagnon idéal. Nous lui souhaitons une longue vie... »



4 762 € collectés au profit du Téléthon en 2023 !

L'association A nous 4, en partenariat avec la commune de La Forêt sur Sèvre, s'est à nouveau mobilisée pour organiser un programme d'animations au profit du Téléthon les 8 et 9 décembre, en complément d'actions menées par les associations.

Téléthon !

• Sans oublier la vente de repas, de plantes et de gourmandises en drive, le repas animé « karaoké » par notre Hervé !

Tous les bénéfices de ces actions, complétés par les dons des associations, des habitants, des familles, des écoles (course du muscle), ont permis de collecter 4 762 € au profit du Téléthon (6 128 € en 2022).

100 % Merci !

Aux élèves, familles et personnels des écoles « Mère Térèse » et des Quatre Saisons.

Aux associations de la commune, pour leurs dons et leur aide : Comités des fêtes MY, LR et SM, Cerizay Hatha Yoga, Comité des jeunes SM, Club La bonne entente MY, Club de l'amitié SM, Association des amis du patrimoine, La Ronde des camélias, Les Ecureuils pétanque loisirs et la section Tak-Tik, Entente Forézienne de basket-ball, FC Clazay Bocage, Gymnastique volontaire LF, Club de tarot Le Forésien, Amicale des donneurs de sang.

À nos fidèles partenaires, Benoît Ripaud (Moncoutant sur Sèvre), Ô Fins Gourmets (LF), Chez JB (St Pierre du Chemin), Invyctus (Bressuire), Super U (Cerizay) !

À vous habitants de la commune et des environs, pour votre participation à nos actions et votre fidèle soutien !

À Nous 4 !

Toujours mobilisés en 2024 pour une nouvelle édition du Téléthon sur notre commune !



En 2023, place au sport !

On se muscle les jambes, les bras, la langue... au profit du Téléthon !

• **Course du muscle...** Tous les enfants des écoles Mère Teresa et des 4 Saisons, de la maternelle au primaire, se sont mobilisés, pour courir au profit du Téléthon !

• **Randonnée pédestre...** De beaux parcours préparés par nos fidèles marcheurs mais des conditions météo très pluvieuses le matin-même ! A noter, 8 courageux ont parcouru le circuit de 6,5 km !

• **Séance de yoga...** Une nouveauté proposée par l'association Cerizay Hatha Yoga et animée par Coralie, qui a regroupé 17 participantes. Un beau moment !

• **Défi vélo** en partenariat avec Invyctus (Bressuire)... 4 vélos, 4 territoires... pour pédaler dans la bonne humeur pour une seule cause... le

Nettoyons la nature ; Un bébé, un arbre ; Raconte-moi ton arbre

Le samedi 6 avril prochain, trois animations en lien avec la nature seront organisées :

Nettoyons la nature : comme les années précédentes, chacun est invité à ramasser les déchets sur les bords des routes, les chemins et autres espaces publics. Collecte le vendredi 5 et samedi matin 6 avril sur vos territoires puis regroupement à 10h à l'aire du Pont de Bois (LF) pour peser les déchets collectés.

Un bébé, un arbre : Depuis le début du mandat, il ne nous a pas été possible de célébrer les nouveaux nés pour cause de crise sanitaire. Pour les bébés nés en 2020, 2021 et 2022, un arbre sera planté à l'aire du Pont de bois lors d'une cérémonie. Pour les bébés nés en 2023, des arbres de différentes essences ont été plantés par le service des espaces verts de la commune sur chaque territoire. A l'issue de la cérémonie, chaque bébé recevra un certificat de parrainage.

Raconte-moi ton arbre : direction ensuite le centre bourg, au pied du chêne liège pour la remise du prix du concours «raconte-moi ton arbre» auquel la commune a participé (lire article ci-dessus). Chemin faisant, chacun pourra découvrir l'exposition « Ma ruralité heureuse » présentée par le CAUE sur la place de la mairie.



Location des salles

La commune de La Forêt sur Sèvre s'est attachée à répondre aux besoins des associations mais aussi à ceux des habitants. Quatre salles des fêtes ayant des capacités d'accueil différentes peuvent être louées, chacune sur un des quatre territoires (La Forêt sur Sèvre, Montigny, La Ronde et Saint Marsault).



Salle La Bobine - La Forêt sur Sèvre



Salle La Baie des Champs - La Ronde



Salle Samuel Papineau - Montigny

TARIFS 2024					
Salles	Habitants / entreprises de la commune		Habitants / entreprises hors commune		Heure ferm.
	Vin d'honneur	Repas	Vin d'honneur	Repas	
La Bobine - La Forêt sur Sèvre 110 pers. - 80 pers. repas	93 €	155 €	134 €	206 €	3h
La Baie des Champs - La Ronde 200 pers. - 110 pers. repas	103 €	175 €	155 €	247 €	3h (associations) 5h (privés)
Samuel Papineau - Montigny 240 pers. - 180 pers. repas	113 €	185 €	165 €	258 €	3h (associations) 5h (privés)



Salle Maxime Tricoire - Saint Marsault

Informations complémentaires

- Forfait chauffage hiver (du 1^{er} novembre au 30 avril) : 50 € pour la salle M. Tricoire, 30 € pour les salles La Bobine, La Baie des Champs et S. Papineau.
- Gratuité de la salle en cas de sépulture pour les habitants de la commune
- Tarif dégressif de 50 % pour la 2^{ème} journée
- L'accès aux salles n'est autorisé que le jour réservé à partir de 8h.
- Les chèques et l'attestation de responsabilité civile doivent obligatoirement être au nom du demandeur (signataire du contrat).

Maxime Tricoire - Saint Marsault				
	Salle	Bar	Préau	Salle mariage
	388 pers. - 300 pers. repas	87 pers. - 25 pers. repas	149 pers. - 100 pers. repas	34 pers. - pas de repas
Habitants / entreprises de la commune				
Repas	360 €	124 €	80 €	/
Vin d'honneur	206 €	100 €	50 €	50 €
Habitants / entreprises hors commune				
Repas	618 €	247 €	247 €	/
Vin d'honneur	309 €	206 €	206 €	52 €
Heure de fermeture : 3h pour les associations, 5h pour les particuliers				

Comment réserver ?

En plus de l'information des ressources (salles, équipements) sur le site internet de la commune, vous pouvez connaître leurs disponibilités et les réserver en ligne (www.laforetsursevre.com). Le formulaire de demande est réceptionné par nos services qui valident la demande. Le contrat doit être signé dans les 15 jours suivant la demande de loca-

tion. Vous devrez fournir un chèque de caution de 300 € et une attestation de responsabilité civile lors de la remise des clés.

Attention : une annulation moins d'un mois avec la date de location ne pourra être remboursée qu'en cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif. La demande de remboursement devra se faire par écrit, accompagnée d'un RIB.

Commission animée par
Nathanaël de FOMBELLE

Et les membres :

- Coralie BELAUD
- Jean-Noël BODIN
- Karine CHARRON
- Maryse NOURISSON-ENOND
- Audrey GUYOMAR

Inaugurations en bouquet !

Comme vous le savez sans doute, notre commune est dynamique. Tellement dynamique que lorsque nous décidons d'inaugurer nos dernières réalisations, ce ne sont pas une, ni deux, ni trois... mais au moins six inaugurations qui ont eu lieu le 13 octobre en fin d'après midi : la nouvelle rue de l'église, « Le petit bac », l'espace de la fédération de pêche et de la chasse avec ses plantations, l'aire Camping-car Park, les sanitaires attenantes et le Pump track ! Malgré le temps maussade, la fête fut belle.



Communication

Page Facebook : une source d'infos en temps réel !

Si ce n'est déjà fait, abonnez-vous à notre page : informations, événements, urgences, relais des associations et entreprises du territoire. Vous ne raterez rien de ce qui se passe dans la commune ! Le site internet reste, lui, une référence pour tout ce qui concerne la vie municipale.

Sans oublier...

- **1 bulletin municipal** par an
- **3 ou 4 numéros du Trèfle** par an, soit 1 par saison. Le Trèfle présente la vie municipale, donne la parole aux écoles, à Atout'Age, à l'Agglo2b, aux associations...
- **15 panneaux d'affichage**, répartis sur LF (6), MY (1), LR (2), SM (6), pour annoncer les animations de la commune. Infos : 05 49 80 86 42 ou par mail : mairie@laforetsursevre.com



Contacts utiles

- **Le Courrier de l'Ouest** : pour communiquer sur une animation, une AG, rendez-vous sur www.infocale.fr
Rédaction Bressuire : bressuire@courrier-ouest.com / Tél. 05 49 65 00 27
- **La Nouvelle République** :
Contact : Boris Blais - boris.blais@sfr.fr
Rédaction Bressuire : nr.bressuire@nrco.fr Tél. 05 49 72 90 00
- **Collines FM** : contact@collines-laradio.fr Tél. 05 49 80 12 01

Spectacle « le charivari »

Chaque année, l'Agglo2b offre aux écoles un spectacle. Cette année, les élèves de l'école Mère Teresa ont pu assister, à la salle la Griotte à Cerizay, à une magnifique représentation musicale et drôle. Les petits et les grands étaient tous acteurs. La salle était comble et remplie de rires, de cris et de joie.

Musique

La municipalité offre tous les ans, des séances de musique aux enfants des écoles. A l'école Mère Teresa, le conservatoire intervient cette année auprès des enfants de la maternelle et du CP. Mathieu les fait réfléchir et travailler autour du thème du feu. Découverte d'instruments, de différents bruitages, chants sont au programme. Les deux classes présenteront ensuite leur travail aux CE et CM.



L'engagement des jeunes pour leur commune

À la Forêt sur Sèvre, le 5 décembre 2023, était installé le Conseil Municipal des Enfants pour la troisième année consécutive. Les nouveaux élus, arborant fièrement leurs écharpes tricolores



remises lors des cérémonies du 11 novembre, ont pris place à la table du conseil. Ce sont six élus de CM1 élus pour deux ans et une élue de CM2 qui rejoignent l'équipe constituée de 12 enfants des deux écoles du territoire. Les 6 élus « sortants » partis pour le collège ont reçu un diplôme et les remerciements de l'assistance pour leur implication au service de la commune pendant deux ans !

50 ans, déjà !

Comme le temps passe, voici 50 ans que nos 4 territoires ont lié leurs destins en une aventure commune. Il fallait marquer le coup. C'est ce qui fut fait le 16 septembre dernier (et de la plus belle des manières) grâce à l'association « A nous 4 » qui était maîtresse d'œuvre de ce bel événement. La journée a commencé par un cocktail offert par la commune, sous le préau de la nouvelle salle de Saint Marsault. Après un court discours du maire en présence d'élus communaux d'hier et d'aujourd'hui, une demi-douzaine de personnes ont réussi à rassasier une foule de plus de 200 personnes grâce à de savoureuses focaces cuites, sous nos yeux, dans un four rougeoyant tel la forge de Vulcain !

Puis les jeux en bois, les structures gonflables, les combinaisons de Sumos et une buvette conviviale ont égayé l'après-midi des grands et des petits. Le soir, ce sont 150 personnes qui festoyaient, dans la chaleureuse salle des fêtes, autour de plusieurs cochons de lait de « Chez JB ». Pour l'animation ? Nous avons ce qu'il faut dans la commune comme talents : les chanteurs se sont succédés, dans des interprétations et registres variés, en un karaoké géant ! Tout le monde était tellement bien qu'on s'est dit, en se quittant, qu'on n'allait pas attendre 50 ans pour remettre ça ! Merci à l'association « à nous 4 », aux associations du territoire qui ont participé d'une manière ou d'une autre et à tous les habitants présents !



Visite estivale



Une centaine de marcheurs sont partis de l'église de Saint Marsault en ce 18 août caniculaire en direction de la ferme de l'Oseraie. Là, Eric nous a expliqué avec pédagogie et passion son métier et ses choix pour travailler sa terre, non pas contre, mais avec la nature. C'était passionnant, beau et authentique.

Puis, tandis que Patrick faisait une démonstration de vannerie, Eric et Guillaume nous ont régales d'une dégustation de produits de leur jardin et d'un gaspacho à leur façon : délicieux ! Nous avons également découvert les pains de Julie du Fournil du Moulin.

Mais Saint Marsault n'avait pas encore livré tous ses secrets, il fallut donc s'arracher à l'Auzière et reprendre le chemin vers le fameux « Tet aux vaches » de Guy-Marie Youx. C'est ainsi que s'est achevée notre promenade, au milieu des mille et une histoires que racontent les objets rassemblés dans ce véritable musée des savoir-faires incroyables du passé. Nous étions trop nombreux pour bénéficier à plein de toute la science de notre guide mais nous savons tous que nous pouvons prendre rendez-vous pour une version plus approfondie de la visite !



La rencontre s'est terminée par la dégustation de produits de pays Forésien et de rafraîchissements bien mérités !

La bibliothèque

Créée en 2008 par la commune, la bibliothèque dépendait depuis 2014, du Réseau des bibliothèques de l'Agglomération du Bocage Bressuirais. Pour rationaliser les coûts, l'Agglo2B a décidé de ne plus gérer les petites bibliothèques du territoire. Ce sont donc des bénévoles, appuyés par la municipalité qui vont prendre le relais pour que cette présence culturelle puisse perdurer au sein de notre commune. De ce fait, nous pourrions rester dans le réseau des bibliothèques de l'Agglo et nous profiterions du même fond documentaire et du service de la « navette » qui permet de faire venir des livres des autres sites du réseau. L'équipe est en train de se constituer, toutes les personnes qui voudraient donner une poignée d'heures par mois, pour cette belle œuvre, sont vivement invitées à se faire connaître auprès de la mairie.

N'hésitez donc pas à pousser la porte de votre bibliothèque pour découvrir une offre riche et variée de romans, documentaires, bandes dessinées, magazines et CD. Pour rappel, la carte de lecteur est gratuite. Elle permet d'emprunter jusqu'à 20 documents simultanément pour 4 semaines et d'accéder aux 24 bibliothèques de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.



Découvrez également le programme des rencontres d'auteurs, expositions, spectacles... des bibliothèques de l'Agglomération du Bocage bressuirais sur le site www.bibliotheques.agglo2b.fr

Toutes les animations proposées sur le territoire sont gratuites et sur réservation. Votre bibliothèque est ouverte le mercredi de 9h30 à 12h30 et le jeudi de 15h à 18h30
Bibliothèque de La Forêt sur Sèvre – 5, place Georges Clémenceau - Tél. 05 49 80 86 80 / bibliotheque.laforetsursevre@agglo2b.fr

Repas des aînés

Le 25 novembre dernier, toutes les personnes de plus de 70 ans étaient invitées à se retrouver à la salle Maxime Tricoire à Saint Marsault pour partager un moment convivial. 168 personnes ont répondu présentes pour participer à ce repas et profiter d'une belle journée ponctuée de chansons et d'histoires, et animée par Hervé MICHOT. Comme chaque année, La Ronde des Camélias a fleuri les tables et les compositions vendues à la fin du repas ont rapporté 120 € pour le Téléthon. 39 personnes ne pouvant être présentes pour raison de santé ont reçu un colis composé de produits locaux.



Rendez-vous le samedi 23 novembre à la salle Maxime Tricoire à Saint Marsault pour le repas des aînés 2024

Commission animée par Eliane AUBINEAU

Et les membres :

- Yvon ABELARD
- Maryvonne AYRAULT
- Guy BREMAUD
- Karine CHARRON
- Céline FICHET
- Antoine-Henri VALLETTE

Transport solidaire

Nous sommes à la recherche de conducteurs bénévoles. Vous disposez d'un véhicule et avez un peu de temps ? Vous souhaitez aider les personnes sans moyens de locomotion ? Contactez le CSC Cerizay au 05 49 80 57 63.

CSC Cerizay : des activités pour tous les âges

Le Centre SocioCultuel de Cerizay propose de nombreuses activités pour tous les âges.

Pour la jeunesse : accueil des ados (11 - 14 ans) : activités éducatives, sportives et culturelles

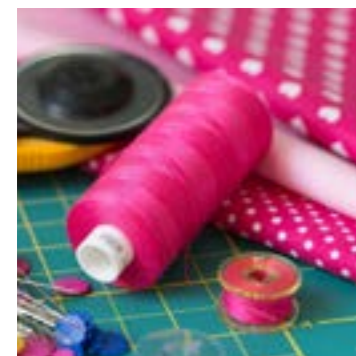
espace jeunesse (14 - 30 ans) : accueillir, informer et orienter les jeunes en fonction de leur demande (loisirs, mobilité, bien être, social, accès au monde du travail, santé...); accompagner les projets collectifs

Ateliers adultes : activité physique adaptée, atelier peinture, atelier jardin, atelier théâtre (à partir de 16 ans), art floral, marqueterie, atelier Qi Gong, la Mine heureuse, vannerie, informatique, doigts agiles et papilles gourmandes, au-delà des mots, atelier cuisine, café-tricot-broderie.

Parentalité : animations familles, chant prénatal, lieu d'accueil enfants-parents

Bien vieillir (seniors) : activ'memo, chauffe citron, le temps d'un café, dimanche détente, réseau visiteurs/visités, ciné seniors.

Pour participer à ces activités, l'adhésion au CSC est obligatoire (10 € personne seule, 15 € famille) + participation à l'atelier. Rens : 05 49 80 57 63.



L'UDAF aux côtés des familles



L'UDAF est là pour vous !

Que vous soyez en couple ou non, pacsé.e ou marié.e, divorcé.e, veuf.v.e, avec ou sans enfant, avec ou sans emploi, locataire ou propriétaire... A tout moment de votre vie de famille, vous pouvez faire appel à l'UDAF.

L'UDAF a pour mission de représenter les intérêts de l'ensemble des familles du département et de proposer des services d'intérêts familiaux dans les domaines de la protection juridique (tutelle, curatelle, information et soutien aux tuteurs familiaux), de la santé, de l'aide à la gestion de votre budget, du soutien à la parentalité, de la petite enfance, des violences conjugales, de l'insertion pour les personnes en situation de handicap, de l'accès à la lecture... Tous les services sont détaillés sur notre site internet : <https://www.udaf79.fr/les-services-aux-familles/>

Aussi, tout au long de l'année, l'UDAF organise et participe à de nombreux événements afin de sensibiliser et d'informer les familles. Tenez-vous informés en vous abonnant gratuitement à la newsletter mensuelle Actu Réseau : <https://udaf79.fr/newsletter/>
Contact : 05 49 04 76 76 ; e-mail : udaf@udaf79.asso.fr ; site internet : <https://udaf79.fr>



Communiquer, Lire, Ecrire

On a toujours du mal à croire les chiffres, et à imaginer des vies sans pouvoir communiquer, lire, écrire, compter, pourtant tout est bien réel ! Environ 30 000 personnes en Deux-Sèvres sont en situation d'illettrisme. De nombreuses autres doivent apprendre le français, ou sont en situation d'analphabétisme. Depuis 1986 l'association CLÉ : Communiquer, Lire, Ecrire aide chaque année entre 150 et 200 personnes dans ce cas.

Avec sept salariées et une quarantaine de bénévoles, l'association, basée à Partheyay, intervient dans plusieurs communes du département et notamment à Moncutant pour aider ces adultes à (ré)apprendre ces savoirs de base. Si, dans votre entourage ou sur votre lieu de travail, vous rencontrez des personnes qui ont besoin d'améliorer leur cadre de vie, soyez très vigilants, avec délicatesse, essayez de les inviter à nous rejoindre. Ils vous en seront reconnaissants. Pour la moitié d'entre eux, ils travaillent, mais ne peuvent pas évoluer et restent sur des tâches basiques, malgré leurs connaissances, leur savoir et leurs compétences. Ils arrivent très bien à masquer leurs difficultés, mais ce serait tellement plus valorisant pour eux de savoir se débrouiller seul(les).

Association CLÉ - 7 rue Jean Macé à PARTHENAY. Tél 06 49 95 15 92 ou 07 71 68 94 89
Mail : cle@cc-parthenay.fr ; internet : <https://associationcle.fr>



Ciné ados



Chaque vendredi précédent les vacances scolaires, les élèves des collèges, de 4^{ème} et 3^{ème} des MFR résidant à La Forêt sur Sèvre, peuvent bénéficier d'une séance de cinéma à 3 € dans le cadre d'un partenariat entre la ville de Cerizay et le cinéma le 7^{ème} Art. Une dizaine de jeunes de la commune assistent à chaque représentation. Renseignements et inscriptions auprès de l'Espace Jeunesse du CSC du Cerizéen, sur place ou au 05 49 80 57 63.

Annuaire médical et para médical

Vinciane CHOIGNOT (naturopathe iridologue)
37 rue Mal de Lattre de Tassigny (LFS)
Tél 07 45 05 69 05



Je m'appelle Vinciane CHOIGNOT, j'ai 38 ans et je suis naturopathe iridologue installée au cabinet de santé de La Forêt sur Sèvre. Ancienne aide-soignante puis assistante maternelle, passionnée depuis plus de 13 ans par l'équilibre de l'organisme et l'influence de la sphère psycho-émotionnelle sur celui-ci, je sors de 2 ans d'études en école à Nantes pour exercer le métier de naturopathe. Je mets à votre service mes compléments acquis pour vous aider dans votre quotidien. Mon expérience auprès de la personne âgée et de la petite enfance me permet un large éventail pour mettre en place dans le quotidien des solutions efficaces à différents niveaux.

La naturopathie cherche à comprendre et à corriger ce qui fonctionne mal dans le corps, ou ce qui a déclenché ces manifestations, le but étant de rétablir le processus naturel d'auto-guérison. Cette pratique est ancestrale et bien des personnes l'ont étudié avec nous (Hippocrate, Paracelse...). Le naturopathe est un éducateur de santé qui cherche à optimiser la santé globale d'un individu en quête de mieux-être. C'est l'art de rester en bonne santé, d'être acteur de sa santé et de prendre soin de soi par les moyens naturels.

L'iridologie (analyse de l'iris) est un outil complémentaire destiné à estimer l'état de vitalité générale d'une personne, son niveau de stress, le niveau de toxémie de son organisme...

Les consultations se font sur rendez-vous. Pour une première consultation, il faut prévoir entre 2h et 2h30 de consultation. Le cabinet ouvre à partir de lundi 4 mars mais vous pouvez d'ores et déjà prendre rendez-vous au 07 45 05 69 05 ou par mail : naturopathe.sensdevie@outlook.fr

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à m'envoyer un mail, je vous répondrai.

Dr Jean-Paul CHEVANCE (Médecin)
61 rue Mal de Lattre de Tassigny (LFS)
Tél : 05 49 80 86 70

Pharmacie Corinne THOMAS
Mme Gwenaëlle LECLERC
39 rue Mal de Lattre de Tassigny (LFS)
Tél : 05 49 80 87 23

Estelle ELUARD, Nathalie VINCENT, Audrey BERTRAND (Infirmières)
7 rue du Petit Château (LFS)
Tél : 05 49 80 84 46

Emelyne BADEAUD (ostéopathe)
37 rue Mal de Lattre de Tassigny (LFS)
Tél 06 66 18 29 93

Commission animée par Yvon ABELARD

Et les membres :

- Maryvonne AYRAULT
- Jean-Noël BODIN
- Guy BREMAUD
- Fabrice COURILLAUD
- Jean-Jacques ENOND
- Clément PASQUIER
- Antoine-Henri VALLETTE

Route départementale

Au cours de l'été dernier, la bande de roulement de la route départementale qui traverse le bourg de La Forêt a entièrement été refaite par le département. Auparavant, l'Agglo2b était intervenue pour des travaux d'assainissement, le SVL sur le réseau d'eau potable et enfin Gérédis sur le réseau électrique. De plus, la limitation de vitesse va être ramenée à 30 km/h entre les deux plateaux. Tous ces travaux contribuent à l'amélioration des conditions de circulation dans le bourg de La Forêt. Il ne reste plus que le marquage au sol à base de résine à effectuer au printemps prochain.



La fibre

La fibre se développe sur notre commune, l'élagage des haies et des arbres doit être poursuivi !

Rue de l'église

Après les travaux d'assainissement des eaux usées et pluviales de 2022, l'entreprise Pelletier est intervenue en début d'année 2023 pour les travaux de sécurité et d'aménagement de voirie. Toujours à sens unique pour les automobilistes, mais avec des trottoirs aménagés et partagés entre cyclistes et piétons, ces réalisations semblent donner entière satisfaction aux usagers. Quelques difficultés ont été remarquées pour la circulation du matériel agricole ; des arrêts ont été pris pour limiter leur gabarit. Des places de stationnement ont été créés à différents endroits pour permettre aux riverains de garer la voiture à proximité de leur logement. Coût : 340 459 €



Panneaux de signalétique

La commune possède plus de 1 200 panneaux sur le territoire pour les différentes signalétiques. Chaque année, ce sont 4 000 € qui sont engagés pour le renouvellement ou la création de ces panneaux.



Lotissement « L'aubépine 2 »

Le dossier de demande de permis d'aménager pour la seconde tranche du lotissement de l'Aubépine à saint-Marsault devrait être déposé prochainement. Ce lotissement comprendra 18 lots à bâtir, ainsi qu'un macro-lot regroupant quatre logements locatifs sociaux. Un terrain multi-sport sera en outre aménagé dans ce lotissement.



Les cimetières

Sans utilisation de produits phytosanitaires depuis 3 ans, nos agents s'habituent progressivement à la nouvelle façon d'entretenir nos cimetières. A l'automne dernier, celui de La Ronde et celui de Saint Marsault ont, à leur tour, été ensemencés avec des essences à croissance lente.

La procédure de reprise des concessions en état d'abandon étant terminée, l'année 2024 verra les monuments et pierres être enlevés afin de donner un meilleur aspect visuel. De plus, des cavurnes dans les cimetières de La Ronde, Saint Marsault et Montigny vont être installés afin de compléter l'offre aux familles.

Suite à quelques plaintes, nous rappelons que les chiens, même tenus en laisse, sont interdits dans les cimetières. Il est très désagréable de trouver des déjections dans les allées.



Travaux de réfection de voirie 2023 L'Orée du bois

- Route de la Pochonnière Saint Marsault : 1 100 m
- Route du Bois Bachelier Saint Marsault : 350 m
- Route de l'Auzière Saint Marsault : 600 m

L'ensemble de ces travaux a été réalisé par l'entreprise Colas pour un montant de 68 564 €

Viabilisé l'année dernière, il est toujours proposé à la vente 19 parcelles de terrain constructible au lotissement L'Orée du Bois à La Forêt. Le prix va de 16 883 € à 32 624 € suivant la surface de la parcelle (de 330 à 913 m²).



Des purges ont aussi été réalisées sur la route des Lavandières à Saint Marsault pour un montant de 20 311 €.



Dispositif « Argent de poche »

Le dispositif « Argent de poche » a été reconduit cet été. Dix jeunes de 16 à 18 ans, issus des quatre territoires, Enora BETARD, Clémentine CHAUVIERE, Ethan FRADIN, Isabelle FUZEAU, Romane FUZEAU, Chloé PENAUD, Ely BISLEAU, Mathieu GONNORD, Mathilde NACHEZ et Erwann POINT, ont participé pendant quelques jours à divers travaux sous la responsabilité des services techniques :

- Traitement de petites structures en bois LF
- Nettoyage du mobilier de la salle M. Tricoire et de la cantine SM
- Nettoyage de la salle S. Papineau et de l'église MY

Nous les remercions pour leur implication et leur participation dans ces travaux au service de la commune.

Argent de poche 2024

Nous relançons l'opération en 2024. Vous pouvez dès à présent nous adresser vos candidatures.



Salle des fêtes de Saint Marsault

Depuis le mois de juin, la salle Maxime Tricoire est ouverte aux diverses manifestations. Aujourd'hui, cet ensemble rénové offre de nombreuses possibilités d'évènements. Il nous reste quelques aménagements à faire au niveau de la scène pour accueillir de nouveaux spectacles. De plus, l'achat du terrain près du cimetière permettra une offre de parking plus importante (travaux prévus pour le 1^{er} semestre 2024).
Coût de l'aménagement de l'espace Maxime Tricoire = 1 667 892 € HT auquel il faut déduire une subvention de l'état « DETR + DSIL » de 500 000 € plus 36 000 € du SIEDS pour économie d'énergie.



Commission animée par
Guy BREMAUD

Et les membres :

- Yvon ABELARD
- Maryvonne AYRAULT
- Fabrice COURILLAUD
- Laëtitia DAUGE
- Jean-Jacques ENOND
- Manon FAVREAU
- Nathanaël de FOMBELLE
- Maryse NOURISSON-ENOND
- Antoine-Henri VALLETTE

Rendez-vous le vendredi
12 avril 2024 à 17h pour
l'inauguration de la salle

Épicerie API



Comme annoncé dans le Trèfle n° 34, une épicerie libre-service API devrait voir le jour d'ici les mois de mai ou juin 2024. Cette épicerie API appartient au groupe Carrefour, ce qui permet d'avoir des prix concurrentiels. Elle sera ouverte 24h/24. Vous pourrez y accéder à l'aide d'un badge ou d'un QR code. Il n'y aura pas de personnel, sauf une personne qui chaque jour viendra réapprovisionner les rayons. Vous aurez le choix entre 700 références. Il n'y aura pas de vente de boissons alcoolisées.



Pour accueillir ce commerce, la commune devra réaliser la plateforme et amorcer les réseaux.

Ce bâtiment s'installera du côté de l'ancienne boulangerie et près du restaurant Ô Fins Gourmets. La commune touchera par la suite un loyer annuel de API de 600 €.

Café Le Bar'lk

La commune envisage de restaurer et de mettre aux normes le café. Pour cela, une étude est lancée avec le cabinet Thibaud POCHON en vue de faire les demandes de subvention nécessaires pour la réalisation de ces travaux. Cette étude prendra en compte la maison Gérard, l'ancien café et tout le terrain situé à l'arrière et qui rejoint la rue Barreau. Le dossier de subvention a été déposé début février 2024.

Principaux travaux d'entretien

Ecole publique Les 4 Saisons (LF) : travaux de zinguerie par la SARL SOULARD (Moncoutant)
Coût 1 795 € TTC

Salle du conseil : pose de volets roulants solaires et de stores intérieurs par la menuiserie BLAIS (La Chapelle Saint Laurent)
Coût 7 557 € TTC

Vestiaires foot (LF) : mise en place d'un ballon d'eau chaude par la SAS BOUSSARD (La Ronde)
Coût 3 356 € TTC

Eglise La Forêt : réparation d'une porte par Ets SAVIN (Courlay)
Coût 1 090 € TTC

Cabinet médical : aménagement d'un bureau par la SAS Michel BOIS-SINOT (Mauléon)
Coût 3 573 € TTC

Ecole Les 4 Saisons, cantine, salle La Bobine (LF) : mise en place des plans d'intervention en cas d'incendie et installation d'alarmes incendie par les ets VIAUD
Coût 3 556 € TTC



La nouvelle boulangerie

Contrairement à ce que nous avons annoncé début 2023, l'ouverture de la boulangerie n'a pas pu se faire au mois de décembre dernier. En effet, les mises au point du départ ont pris quelques temps ; de plus, l'automne pluvieux n'a pas arrangé l'avancement des travaux. Pour tout dire, nous sommes pour le moment pour une ouverture fin mars pour le week-end de Pâques. Cette date sera sûrement difficile à tenir car il reste de nombreux travaux. Actuellement, l'aménagement des pièces et des chambres froides est terminé ; reste à faire les plafonds, les sols, les branchements électriques, la plomberie, le chauffage et les peintures.

Depuis le 15 janvier, l'aménagement extérieur et la construction du four à bois ont commencé. Espérons que les plannings pourront être tenus et qu'enfin notre boulanger pourra se remettre au travail après 18 mois d'interruption et qu'à nouveau, le commerce retrouvera son dynamisme d'antan.



Démolition de l'ancienne boulangerie



Suite aux négociations avec les assurances, nous avons décidé de raser complètement l'ancienne boulangerie. Ces travaux ont été effectués par l'entreprise Jourdain de Moncoutant. De plus, comme nous avons acheté la maison contiguë à cet espace, nous avons démol



la vieille grange de cette propriété qui était mitoyenne au garage de la boulangerie. Ce bel espace va nous permettre d'installer, dès 2024, une épicerie API ainsi que le futur restaurant Ô Fins Gourmets dont vous pouvez voir les plans et photos en dernière page de ce bulletin.
Coût de la démolition = 25 000 € HT

Pour 2024, quelques travaux sont déjà engagés

Réparation de la cloche de l'église de La Forêt qui a été démontée et restaurée par l'entreprise BODET (Trémentines) courant février.

Réparation de la toiture de la sacristie de l'église de La Forêt au cours de l'été prochain.



Annexe du cabinet de santé

Suite à l'incendie de la boulangerie, nous allons remettre en état l'annexe du cabinet de santé. Après les négociations avec les assurances, il nous faut remettre en état ce bâtiment afin de percevoir la prime d'assurance. Aujourd'hui, le terrain juxtant étant mis à nu, nous allons, courant février, redémarrer les travaux qui dureront au moins 6 mois. Dans un premier temps, les entreprises vont récupérer les éléments qui nous pas été atteints. Puis, tout l'extérieur sera démol

Résidence Ages et Vie

Dans le dernier Trèfle, nous annonçons les travaux de la résidence Ages et Vie pour décembre 2023. Malheureusement, ces travaux sont pour le moment reportés au 2^{ème} semestre 2024. La vente du terrain est actée et le permis de construire obtenu. Le retard dans le début des travaux serait dû au financement, du fait de l'augmentation des taux de crédit.

2023 en images

2023 en images



Visite estivale « Balade des savoir-faire à Saint Marsault » le 22 août



Repas des aînés samedi 25 novembre à Saint Marsault



Fête de la musique à Montigny



Après avoir reçu le Mercure d'Argent, Virginie POUZET du Salon Créa'Tifs reçoit la médaille de la commune.



Séminaire départemental des UNC 79 le 28 octobre à Saint Marsault



On se muscle pour le Téléthon le 9 décembre à Saint Marsault



Récital de La chorale de Saint-Mesmin « A travers Chants » dans la Chapelle de l'Ouvroir le 25 juin



Installation du Conseil Municipal des Enfants



50 ans de la fusion des communes le 16 septembre à Saint Marsault



Inaugurations le 13 octobre de la rue de l'église, le projet pédagogique Chasse et Pêche, le bac à chaîne « Le P'tit bac », le bloc sanitaire, l'aire Camping-car park et le pump track



Bientôt un nouveau restaurant !



L'ancienne boulangerie a été démolie en décembre 2023. Elle sera remplacée par une épicerie automatique API en libre accès 24h/24 et 7jours/7.

Un restaurant sera également construit à cet emplacement ; il aura une capacité d'une quarantaine de couverts et sera animé par un restaurateur local bien implanté dans la commune depuis quelques années : l'entreprise Ô Fins Gourmets. Le projet comprendra également une boutique traiteur et une épicerie de produits locaux.

Le permis de construire vient d'être déposé et les travaux devaient débuter pendant le second semestre 2024.

